

MEMORIAL

Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL

Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par la loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 385

20 février 2009

SOMMAIRE

ACE S.à r.l.	18458	Meter Holding Corporation S.A.	18480
Adepa Quantitative Investment Develop- ments S.A.	18468	Mikhael Equity Partners S.A.	18477
Amalya Immobilière S.A.	18466	Milort S.A.	18476
Associated Consulting Engineers (Hol- dings) S.A.	18469	Mitco Germany Holdings C S.à r.l.	18458
Bel Canto Business Generators S.A. Sopar- fi	18463	Mitco Real Estate C S.à r.l.	18459
Bureau Greisch Luxembourg S.A.	18470	M & M	18465
Cervin Development S.à r.l.	18459	Munich Real Estate S.A.	18466
Corallia	18458	Mussigny Holding S.A.	18456
Crèche Pikasso S. à r.l.	18457	NKS Fortune S.A.	18457
CVI GVF Luxembourg Two S.à r.l.	18459	Norrlanda Oil S.A.	18470
Euro Taiwan Invest S.A.	18476	Paribus Investment & Management S.à r.l.	18457
Finance Estate S.A.	18477	Performance Industrie Luxembourg SA	18477
F.I.S. Real Estate S.A.	18469	Pinnacle Partners	18467
Fontanina Holding S.A.	18471	PRE CO TEC S.à r.l.	18463
Foratec International Holding S.A.	18469	Premier Estates	18466
GELF Alsdorf (Lux) S.à r.l.	18464	Royal Logistics Holding S.A.	18467
German Ground Lease Finance III S.A. ..	18470	Sabella Investments Holding S.A.	18465
GraanFin Europa S.A.	18467	Sabella Investments Holding S.A.	18465
GraanFin Europa S.A.	18478	Sabella Investments Holding S.A.	18464
Haus Vun Der Energie - Maison de l'Ener- gie asbl	18478	SIPEF 1 SARL	18465
Horlux 1 S.A.	18475	Sobialux S.A.	18476
Horlux 2 S.A.	18475	Société de Participations Champenoises S.A.	18475
Horlux 3 S.A.	18470	Stepstone Acquisition S.à r.l.	18434
Interma S.A.	18458	TCH Holding S. à r. l.	18467
ITPS (Luxembourg) S.A.	18456	TOPKAPI Investments Sàrl	18463
Logistikzentrum Biebesheim Verwaltungs S.à r.l.	18455	TOPKAPI Investments Sàrl	18464
Lubna (Lux) S.à r.l.	18466	Unik Equity Investment S.A.	18476
MD Luxury Network S.A.	18456	Waldlaubersheim Logistics S.à r.l.	18469
		WATTENWIL S.A., société anonyme holding	18480

Stepstone Acquisition S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 408.550,00.

Siège social: L-2340 Luxembourg, 26, rue Philippe II.

R.C.S. Luxembourg B 143.982.

In the year two thousand and eight, on the twenty-fourth day of December,
before us, Maître Francis Kessler, civil law notary, residing in Esch-sur-Alzette,

there appeared,

(1) Cypress Way European Asset Investors II S.à r.l., a société à responsabilité limitée established under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, having its registered office in L-2340 Luxembourg, 26, rue Philippe II, being registered with the Register of Commerce and Companies of Luxembourg (Registre de Commerce et des Sociétés, Luxembourg) under number B 118.219 and having a share capital of EUR 12,500.00 ("Cypress"), duly represented by Quentin Hubeau, Avocat, with professional address at Luxembourg, by virtue of a proxy given on 23 December 2008;

(2) DEA Capital Investments S.A., a société anonyme established under the laws of the Grand-Duchy of Luxembourg, having its registered office at L-1661 Luxembourg, 9-11, Grand-rue, being registered with the Register of Commerce and Companies of Luxembourg (Registre de Commerce et des Sociétés, Luxembourg) under number B 127.685 ("DeA"), duly represented by Manuela Dias Marques, Avocat, with professional address in L-1475 Luxembourg, 37, rue du Saint-Esprit, by virtue of a proxy given on 23 December 2008;

(3) IDEA AI S.à r.l., a société à responsabilité limitée established under the laws of the Grand-Duché of Luxembourg, having its registered office in L-1475 Luxembourg, 37, rue du Saint-Esprit, its registration with the Register of Commerce and Companies of Luxembourg (Registre de Commerce et des Sociétés, Luxembourg) being pending, having a share capital of EUR 50,000 ("IDeA"), duly represented by Manuela Dias Marques, Avocat, with professional address in L-1475 Luxembourg, 37, rue du Saint-Esprit, by virtue of a proxy given on 23 December 2008;

(4) Omega Skye Partners Limited Partnership, a limited partnership incorporated in Scotland whose registered office is at 50 Lothian Road, Festival Square, Edinburgh EH3 9QJ, acting through its general partner Omega Skye GP Limited ("Omega"), duly represented by Quentin Hubeau, Avocat, with professional address in L-2132 Luxembourg, 24, avenue Marie-Thérèse, by virtue of a proxy given on 23 December 2008.

The said proxies, signed "ne varietur" by the person appearing and the undersigned notary, shall remain annexed to the present deed to be filed with the registration authorities.

The appearing parties, represented as stated hereabove, have requested the undersigned notary to state that:

Omega Skye Partners Limited Partnership is the sole shareholder of the private limited liability company established in the Grand Duchy of Luxembourg under the name of "Stepstone Acquisition S.à r.l.", having its registered office in L-2340 Luxembourg, 26, rue Philippe II, and its registration with the Luxembourg Register of Commerce and Companies being pending (hereafter, "the Company"), incorporated pursuant to a deed of the notary Joseph ELVINGER, with residence in Luxembourg, on 19 December 2008;

The Company's share capital is currently set at twelve thousand five hundred Euros (EUR 12,500), represented by twelve thousand five hundred (12,500) shares of a par value of one Euro (EUR 1) each, all fully subscribed and entirely paid up;

The share capital of the Company shall be increased by the issuance of new shares, which shall be subscribed by Omega, Cypress, IDeA and DeA;

The shareholders further wish to amend the articles of incorporation of the Company and appoint additional managers.

The agenda is as follows:

1. Creation of Class A, Class B, Class C and Class D shares, whereby the existing shares held by Omega shall become Class D shares;

2. Increase of the share capital of the Company by an amount of three hundred and ninety-six thousand five hundred Euros (EUR 396,050) so as to bring it from its present amount of twelve thousand five hundred Euros (EUR 12,500) to four hundred and eight thousand five hundred fifty Euros (EUR 408,550) by the issuance of two hundred thousand (200,000) Class A shares of a par value of one Euro (EUR 1) each, one hundred fifty thousand (150,000) Class B shares of a par value of one Euro (EUR 1) each, twenty thousand (20,000) Class C shares of a par value of one Euro (EUR 1) and twenty-six thousand fifty (26,050) new Class D shares so as to bring it to thirty-eight thousand five hundred fifty (38,550) Class D shares of a par value of one Euro (EUR 1);

3. Waiver by Omega of its preferential right to subscribe for the new issued Class A, Class B and/or Class C shares;

4. Approval by Omega of the subscription by Cypress, DeA and IDeA for the new registered shares; Subscription and payment

- by Cypress for two hundred thousand (200,000) new Class A shares and payment of all new issued shares by contribution in cash;

- by DeA for hundred fifty thousand (150,000) new Class B shares and payment of all new issued shares by contribution in cash;

- by IDeA for twenty thousand (20,000) new Class C shares and payment of all new issued shares by contribution in cash;

- by Omega for twenty-six thousand fifty (26,050) new Class D shares and payment of all new issued Class D shares by contribution in cash so as to bring its total subscription to thirty-eight thousand five hundred fifty (38,550) Class D shares;

5. Restatement of the articles of incorporation of the Company, which shall henceforth have the following content:

"Definitions - Name - Registered office - Object - Duration

1. Definitions. The following capitalized terms used in these articles of association shall have the following meanings:

Articles means the articles of association of the Company as amended from time to time.

Associate means any person which in relation to the person concerned is:

(a) if the person concerned is a body corporate, a direct or indirect holding company or subsidiary of the person concerned or a subsidiary of any such holding company or any partnership which is a subsidiary undertaking of the person concerned or of any such holding company or a parent undertaking of the person concerned;

(b) if the person concerned is a firm or another unincorporated body, any body corporate, partnership or other unincorporated body where 50% or more of the votes exercisable at a general meeting or partners/members meeting, or more than 50% of the profits of which are directly or indirectly controlled by such person or held in such person;

(c) if the person concerned is a natural person, a spouse, lineal ascendant or lineal descendant of such person or a firm or other unincorporated body or body corporate where 50% or more of the votes exercisable at a general meeting of the members, or more than 50% of the profits of which, are directly or indirectly controlled by such person and/or his or her Associates;

(d) if the person concerned is a fund or investment company, any fund, investment company, body corporate, unincorporated body, partnership, firm or other unincorporated body managed or advised by the same fund manager(s) or investment manager(s); or

(e) any person, body corporate, partnership or other unincorporated body who exercises day to day control over the person concerned or over the ultimate direct or indirect holding entity (or entity which ultimately controls, directly or indirectly) of the person concerned.

Board means the board of Managers of the Company from time to time.

Blue Skye means Blue Skye (Lux) S.à r.l., a company duly incorporated under the laws of Luxembourg, having its registered office at 26, rue Philippe II, L-2340, Luxembourg, being registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies (Registre de Commerce et des Sociétés, Luxembourg) under number B 111.951 and having a share capital of EUR 20,000.

Blue Skye Participation means the entire issued share capital of, and inter-company loans (including but not limited to convertible preferred equity certificates) issued by, Blue Skye, which will be acquired by the Company pursuant to a sale and purchase agreement and then contributed by the Company into Blue Skye Special Opportunities Fund Limited Partnership (No. LP013329) as its limited partner share.

Business Day means a day, other than a Saturday or Sunday, on which banks are open for ordinary banking business in Luxembourg, London, England or Milan, Italy.

Call Agreement means a call option agreement to be entered into between the Company, IDeA, Omega, Cypress and DeA regarding an option right to purchase some or all of the Class A Shares.

Class A Shares means any ordinary shares of class A issued from time to time by the Company.

Class B Shares means any ordinary shares of class B issued from time to time by the Company.

Class C Shares means any ordinary shares of class C issued from time to time by the Company.

Class D Shares means any ordinary shares of class D issued from time to time by the Company.

Class A Shareholder means Cypress.

Class B Shareholder means DeA.

Class C Shareholder means IDeA.

Class D Shareholder means Omega.

Euro or EUR means the euro, the single currency of certain participating members states of the European Union.

Law means the Luxembourg law of August 10, 1915 on commercial companies, as amended.

Limited Partnership Deed means the limited partnership deed in respect of the LP in force from time to time.

LP means Blue Skye Special Opportunities Fund Limited Partnership, a limited partnership established in England and Wales with registration number LP013329, whose registered address is at Broadwalk House 5, Appold Street, London EC2A 2HA.

Managers means the members of the board of managers of the Company appointed from time to time and the term Manager means any one of them.

NAV means the amount by which the aggregate of the fixed and current assets exceeds the aggregate of the liabilities (being the actual, contingent and prospective liabilities so far as the same can be quantified and whether current or not) and provisions.

Put and Call Agreement means a put and call option agreement to be entered into between the Company, IDeA, Omega, Cypress and DeA regarding some put and call option rights over the Class D Shares.

Shareholders means the Class A Shareholder, the Class B Shareholder, the Class C Shareholder and the Class D Shareholder, and the term Shareholder means any one of them.

Shares means the Class A Shares, the Class B Shares, the Class C Shares and the Class D Shares of the Company issued from time to time, unless the context requires otherwise.

2. Name. There is formed a private limited liability company (société à responsabilité limitée) under the name "Steps to ne Acquisition S.à r.l.", which will be governed by the laws of Luxembourg, and in particular, by the Law.

3. Registered office. The registered office of the Company is established in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg. It may be transferred within the boundaries of the municipality by a resolution of the Board. The registered office may further be transferred to any other place in the Grand Duchy of Luxembourg by means of a resolution of the general meeting of the Shareholders adopted in the manner required for the amendment of the Articles."

4. Object.

4.1 The object of the Company is, without, however, carrying on at any time any activity of the financial sector requiring authorisation of any kind from the regulatory supervisory authority, the acquisition and sale of participations, in Luxembourg or abroad, in any companies or enterprises in any form whatsoever, and the management of such participations. The Company may in particular acquire by subscription, purchase, and exchange or in any other manner any stock, shares and other participation securities, bonds, debentures, certificates of deposit and other debt instruments and more generally any securities (including but not limited to preferred equity certificates or convertible preferred equity certificates) and financial instruments or loans issued or granted by any public or private entity whatsoever. It may participate in the creation, development, management and control of any company or enterprise. It may further invest in the acquisition and management of a portfolio of patents or other intellectual property rights of any nature or origin whatsoever.

4.2 The Company may borrow in any form except by way of public offer. It may issue, by way of private placement only, notes, bonds and debentures and any kind of debt and/or equity securities (including but not limited to preferred equity certificates or convertible preferred equity certificates). The Company may lend funds including, without limitation, the proceeds of any borrowings and/or issues of debt or equity securities to its subsidiaries, affiliated companies and/or any other companies. The Company may also give guarantees and pledge, transfer, encumber or otherwise create and grant security over all or over some of its assets to guarantee its own obligations and undertakings and/or the obligations and undertakings of any other company, and, generally, for its own benefit and/or the benefit of any other company or person.

4.3 The Company may enter into any agreement and issue any document and do all things necessary in connection with its corporate object and generally employ any techniques and instruments relating to its investments for the purpose of their efficient management, including techniques and instruments designed to protect the Company against credit, currency exchange, interest rate risks and other risks.

4.4 The Company may carry out any commercial, financial or industrial operations and any transactions with respect to real estate or movable property, which directly or indirectly favour or relate to its object.

5. Duration.

5.1 The Company is formed for a limited period of time. The Company's term shall automatically end upon the earlier of (a) the effective date of the repayment of any outstanding amount payable as consideration for the Blue Sky Participation and (b) the date of 31 December 2012, unless an affirmative decision of the general meeting of the Shareholders, representing a majority in number of the shareholders and not less than 76 per cent of the share capital of the Company, resolves otherwise.

5.2 The Company shall not be dissolved by reason of the death, suspension of civil rights, incapacity, insolvency, bankruptcy or any similar event affecting one or several of the Shareholders.

Capital - Shares - Shares transfer - Share capital increase

6. Capital. The Company's share capital is fixed at four hundred and eight thousand five hundred fifty Euros (EUR 408,550) represented by two hundred thousand (200,000) Class A Shares, one hundred fifty thousand (150,000) Class B

Shares, twenty thousand (20,000) Class C Shares and thirty-eight thousand five hundred fifty (38,550) Class D Shares, each in registered form with a nominal value of one Euro (EUR 1), all subscribed and fully paid-up.

7. Shares. Each Share entitles its holder to the rights as set forth under the Law.

8. Share transfer.

8.1 Prior to the effective date of the repayment of any outstanding amount payable as consideration for the Blue Sky Participation, the Shares shall not be transferable, save for:

- (a) any transfer of Class D Shares to any existing Shareholders pursuant to the Put and Call Agreement; and
- (b) any transfer of Class A Shares to any existing Shareholders pursuant to the Call Agreement;
- (c) any transfer of Shares to any Shareholders' Associate;

8.2 The Class D Shares shall be transferable to any existing Shareholders, pursuant to article 8.1 (a), provided that these Shares are converted into Class A and/or Class B and/or Class C Shares, as the case may be.

8.3 The Class A Shares shall be transferable to any existing Shareholders, pursuant to article 8.1 (b), provided that these Shares are converted into Class B and/or Class C and/or Class D Shares, as the case may be.

8.4 A Share transfer will only be binding upon the Company or third parties following a notification to, or acceptance by, the Company in accordance with article 1690 of the civil code and article 190 of the Law of 15 August 1915 on commercial companies.

8.5 A Shareholders' register will be kept at the registered office of the Company in accordance with the provisions of the Law and may be examined by each Shareholder who so requests.

8.6 The Company may purchase its own Shares within the limits set forth by the Law.

9. Share capital increase.

9.1 If the Company in a general meeting of Shareholders duly resolves a share capital increase, each Shareholder of the Company has a preferential subscription right, proportionally to the Shares owned by it, in respect of such share capital increase.

9.2 Once a share capital increase has been duly resolved, the Board must send, within 5 days, by means of registered mail with acknowledgement of receipt, to all the Shareholders an offer to subscribe, pro quota, for the Shares to be issued.

9.3 The preferential subscription right can be exercised by the relevant Shareholder with respect to all or part of the Shares offered to it by the Company under the terms and conditions indicated in the offer to subscribe sent by the Board. The preferential subscription right must be exercised, within 10 days from the receipt of the offer to subscribe, by registered letter with acknowledgement of receipt sent to the Board.

9.4 If the preferential subscription right:

- (a) is not exercised by any Shareholder, no share capital increase will occur; or
- (b) it is only exercised by some of the Shareholders of the Company or in part by some of all of the Shareholders, than the share capital of the Company shall be increased only by the relevant Shares to which those Shareholders have subscribed.

9.5 Class A Shareholder may subscribe, pursuant to this article 9, new Class A Shares only;

9.6 Class B Shareholder may subscribe, pursuant to this article 9, new Class B Shares only;

9.7 Class C Shareholder may subscribe, pursuant to this article 9, new Class C Shares only.

9.8 Class D Shareholder may subscribe, pursuant to this article 9, new Class D Shares only.

Management - Representation

10. Board.

10.1 The Company is managed by a Board composed of three Managers who shall be appointed from time to time by the general meeting of the Shareholders on the following basis:

(a) the Class A Shareholder shall be entitled to nominate two individuals for appointment as Manager from which all the Shareholders in general meeting shall appoint one as Manager (such Manager to be removed by the Shareholders in general meeting only upon the proposal of the Class A Shareholder and replaced according to this article 10.1 (a));

(b) the Class C Shareholder shall be entitled to nominate two individuals for appointment as Manager from which all the Shareholders in general meeting shall appoint one as Manager (such Manager to be removed by the Shareholders in general meeting only upon the proposal of the Class C Shareholder and replaced according to this article 10.1 (b));

(c) the Class D Shareholder shall be entitled to nominate two individuals for appointment as Manager from which all the Shareholders in general meeting shall appoint one as Manager (such Manager to be removed by the Shareholders in general meeting only upon the proposal of the Class D Shareholder and replaced according to this article 10.1 (c)).

10.2 The Managers do not need to be Shareholders and may be re-elected by the general meeting of the Shareholders.

11. Powers of the board.

11.1 All powers not expressly reserved by the Law or the present Articles for the general meeting of the Shareholders fall within the competence of the Board, which shall have all the broadest powers to carry out and approve all acts and operations consistent with the Company's object.

11.2 Special and limited powers may be delegated for determined matters to one or more agents, either shareholders or not, by the Board.

12. Procedure.

12.1 The Board shall meet upon call by any one Manager, at the place indicated in the notice of meeting which shall be at the registered office of the Company, unless the Managers agree on an alternative location in Luxembourg.

12.2 Written notice of any meeting of the Board shall be given to all Managers at least 72 hours in advance of the date set for such meeting, except in case of emergency, in which case the nature of such circumstances shall be set forth in the convening notice of the meeting of the Board.

12.3 No such convening notice is required if all the members of the Board are present or represented at the meeting and if they state to have been duly informed, and to have had full knowledge of the agenda of the meeting.

12.4 Any Manager may act at any meeting of the Board by appointing in writing another Manager of any class as his proxy.

12.5 The Board can validly deliberate and act only if a majority of its members is present or represented at a meeting of the Board.

12.6 Resolutions of the Board are validly taken by the majority of the votes cast. The resolutions of the Board will be recorded in minutes by the secretary, if any or as the case may be by any Manager, signed by all the Managers present or represented at the meeting. The secretary, if any or as the case may be any Manager, shall distribute copies of such minutes to all Managers and shall thereafter retain such minutes at the Company's registered office. Such minutes shall include all material discussions of the Board.

13. Liability of the managers. The Managers assume, by reason of their mandates, no personal liability in relation to any commitment validly made by them in the name of the Company, provided such commitment is in compliance with these Articles as well as the applicable provisions of the Law.

14. Representation of the company. In all circumstances, the Company shall be bound by the joint signature of all of the Managers or by the single signature of any person to whom such signatory power shall be duly granted.

General meetings of shareholders

15. Notice and Quorum.

15.1 A general meeting of the Shareholders may be convened by the Board in compliance with the Law upon eight (8) days notice to the Shareholders (unless the Shareholders agree, on a case by case basis, to meet on shorter notice). Such notice, to be given by registered mail, will indicate the time and place of such meeting, which shall be at the registered office of the Company, unless the Managers agree on an alternative location in Luxembourg, and the conditions of admission thereto and will contain details of the agenda for the meeting.

15.2 Quorum for general meetings of the Shareholders will refer to the requirements of Law.

15.3 Notwithstanding the provisions set forth under article 15.2 above, the issues of new Shares in the capital of the Company is to be adopted by the Shareholders by unanimous resolution if the implied equity value is lower than the Company's NAV.

16. Powers and Voting rights.

16.1 In case of a single Shareholder, such single Shareholder assumes all powers conferred by the Law to the general meeting of the Shareholders.

16.2 Each Shareholder has voting rights commensurate to its shareholding.

16.3 Each Shareholder may appoint any person or entity as his attorney pursuant to a written proxy given by letter, telegram, telex, facsimile or e-mail, to represent him at the general meetings of the Shareholders.

Annual accounts - Allocation of profits

17. Accounting year.

17.1 The accounting year of the Company shall begin on the first of January of each year and end on the thirty-first December of each year save for the first accounting year which shall begin on the date of this deed and shall end on the thirty-first of December 2009.

17.2 Each year, with reference to the end of the Company's accounting year, the Company's accounts are established and the Board shall prepare an inventory including an indication of the value of the Company's assets and liabilities.

17.3 Each Shareholder may inspect the above inventory and balance sheet at the Company's registered office and shall have the right to receive upon reasonable written request to the Company copies of such documents.

17.4 One or more independent auditor(s) (réviseur d'entreprises) may be appointed by general meeting of the Shareholders, which determines their number, their remuneration and the term of their office. The appointment may, however, not exceed a period of 3 years. In the event that the independent auditors are elected without mention of the term of their mandate, they are deemed to be elected for 3 years from the date of their election. The independent auditors are eligible for re-election.

18. Allocation of profits.

18.1 The gross profits of the Company stated in the annual accounts, after deduction of general expenses and amortization, represent the net profit. An amount equal to five per cent (5%) of the yearly net profits of the Company shall be allocated to the legal reserve until this reserve contains an amount equal to ten per cent (10%) of the Company's nominal share capital.

18.2 Any declared distributions of the Company shall be distributed to the Shareholders as soon as reasonably practicable and in compliance with law.

Dissolution - Liquidation

19. Dissolution - Liquidation.

19.1 In the event of dissolution of the Company, the liquidation will be carried out by the Managers. Unless otherwise provided for in the resolution of the Shareholders or by law, the liquidators shall be invested with the broadest powers for the realization of the assets and payments of the liabilities of the Company.

19.2 Any liquidation proceeds may be distributed in cash and/or in kind and in any form whatsoever.

General provisions

20. General provision. Reference is made to the provisions of the Law for all matters for which no specific provision is made in these Articles.

21. Arbitration. Any dispute arising out of these Articles shall be subject to arbitration by the International Chamber of Commerce of London."

6. Appointment of new managers of the Company;

7. Acknowledgment of the resignation of Mr. Mattia Danese and decision on his discharge;

8. Miscellaneous.

The following resolutions are passed:

First resolution

Omega, hereby represented as stated hereinabove, decides to create Class A, Class B, Class C and Class D shares, whereby the existing shares held currently by Omega shall become Class D shares;

Second resolution

Omega, represented as stated hereinabove, decides to increase the share capital of the Company by an amount of three hundred ninety-six thousand and fifty Euros (EUR 396,050) so as to bring it from its present amount of twelve thousand five hundred Euros (EUR 12,500) to four hundred and eight thousand five hundred and fifty Euros (EUR 408,550) by the issuance of two hundred thousand (200,000) Class A shares of a par value of one Euro (EUR 1) each, one hundred fifty thousand (150,000) Class B shares of a par value of one Euro (EUR 1) each, twenty thousand (20,000) Class C shares of a par value of one Euro (EUR 1) and twenty-six thousand and fifty (26,050) new Class D shares of a par value of one Euro (EUR 1) so as to bring the total of issued D shares to thirty-eight thousand five hundred fifty (38,550) Class D shares

Third resolution

Omega, represented as stated herein above, declares to waive its preferential right to subscribe for the new issued shares.

Fourth resolution

Omega, represented as stated hereinabove, declares to approve and authorise the subscription by Cypress for Class A shares, DeA for Class B shares, IDeA for Class C shares and Omega for Class D shares.

Subscription and Payment

Cypress, represented as stated herein above, declares to subscribe for two hundred thousand (200,000) new Class A shares with a par value of one Euro (EUR 1) each, and to have them fully paid up in cash so that the amount of two hundred thousand Euros (EUR 200,000) is at the disposal of the Company. Proof of the payment has been given to the undersigned notary.

DeA, represented as stated herein above, declares to subscribe for one hundred fifty thousand (150,000) new for Class B shares with a par value of one Euro (EUR. 1) each, and to have them fully paid up in cash so that the amount of

one hundred fifty thousand Euros (EUR 150,000) is at the disposal of the Company. Proof of the payment has been given to the undersigned notary.

IDeA, represented as stated herein above, declares to subscribe for twenty thousand (20,000) new for Class C shares with a par value of one Euro (EUR 1) each, and to have them fully paid up in cash so that the amount of twenty thousand Euros (EUR 20,000) is at the disposal of the Company. Proof of the payment has been given to the undersigned notary.

Omega, represented as stated herein above, declares to subscribe for twenty-six thousand and fifty (26,050) new Class D shares with a par value of one Euro (EUR 1) each, and to have them fully paid up in cash, so as to bring its total subscription to thirty-eight thousand five hundred fifty (38,550) Class D shares so that the amount of twenty-six thousand and fifty Euro (EUR 26,050.-) is at the disposal of the Company. Proof of the payment has been given to the undersigned notary.

Fifth resolution

The shareholders decide unanimously to amend and restate the articles of incorporation of the Company, which shall henceforth have the following wording:

Definitions - Name - Registered office - Object - Duration

1. Definitions. The following capitalized terms used in these articles of association shall have the following meanings:

Articles means the articles of association of the Company as amended from time to time. Associate means any person which in relation to the person concerned is:

(a) if the person concerned is a body corporate, a direct or indirect holding company or subsidiary of the person concerned or a subsidiary of any such holding company or any partnership which is a subsidiary undertaking of the person concerned or of any such holding company or a parent undertaking of the person concerned;

(b) if the person concerned is a firm or another unincorporated body, any body corporate, partnership or other unincorporated body where 50% or more of the votes exercisable at a general meeting or partners/members meeting, or more than 50% of the profits of which are directly or indirectly controlled by such person or held in such person;

(c) if the person concerned is a natural person, a spouse, lineal ascendant or lineal descendant of such person or a firm or other unincorporated body or body corporate where 50% or more of the votes exercisable at a general meeting of the members, or more than 50% of the profits of which, are directly or indirectly controlled by such person and/or his or her Associates;

(d) if the person concerned is a fund or investment company, any fund, investment company, body corporate, unincorporated body, partnership, firm or other unincorporated body managed or advised by the same fund manager(s) or investment manager(s); or

(e) any person, body corporate, partnership or other unincorporated body who exercises day to day control over the person concerned or over the ultimate direct or indirect holding entity (or entity which ultimately controls, directly or indirectly) of the person concerned.

Board means the board of Managers of the Company from time to time.

Blue Skye means Blue Skye (Lux) S.à.r.l., a company duly incorporated under the laws of Luxembourg, having its registered office at 26, rue Philippe II, L-2340, Luxembourg, being registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies (Registre de Commerce et des Sociétés, Luxembourg) under number B 111.951 and having a share capital of EUR 20,000.

Blue Skye Participation means the entire issued share capital of, and inter-company loans (including but not limited to convertible preferred equity certificates) issued by, Blue Skye, which will be acquired by the Company pursuant to a sale and purchase agreement and then contributed by the Company into Blue Skye Special Opportunities Fund Limited Partnership (No. LP013329) as its limited partner share.

Business Day means a day, other than a Saturday or Sunday, on which banks are open for ordinary banking business in Luxembourg, London, England or Milan, Italy.

Call Agreement means a call option agreement to be entered into between the Company, IDeA, Omega, Cypress and DeA regarding an option right to purchase some or all of the Class A Shares.

Class A Shares means any ordinary shares of class A issued from time to time by the Company.

Class B Shares means any ordinary shares of class B issued from time to time by the Company.

Class C Shares means any ordinary shares of class C issued from time to time by the Company.

Class D Shares means any ordinary shares of class D issued from time to time by the Company.

Class A Shareholder means Cypress.

Class B Shareholder means DeA.

Class C Shareholder means IDeA.

Class D Shareholder means Omega.

Euro or EUR means the euro, the single currency of certain participating members states of the European Union.

Law means the Luxembourg law of August 10, 1915 on commercial companies, as amended.

Limited Partnership Deed means the limited partnership deed in respect of the LP in force from time to time.

LP means Blue Skye Special Opportunities Fund Limited Partnership, a limited partnership established in England and Wales with registration number LP013329, whose registered address is at Broadwalk House 5, Appold Street, London EC2A 2HA.

Managers means the members of the board of managers of the Company appointed from time to time and the term Manager means any one of them.

NAV means the amount by which the aggregate of the fixed and current assets exceeds the aggregate of the liabilities (being the actual, contingent and prospective liabilities so far as the same can be quantified and whether current or not) and provisions.

Put and Call Agreement means a put and call option agreement to be entered into between the Company, IDEa, Omega, Cypress and DeA regarding some put and call option rights over the Class D Shares.

Shareholders means the Class A Shareholder, the Class B Shareholder, the Class C Shareholder and the Class D Shareholder, and the term Shareholder means any one of them.

Shares means the Class A Shares, the Class B Shares, the Class C Shares and the Class D Shares of the Company issued from time to time, unless the context requires otherwise.

2. Name. There is formed a private limited liability company (société à responsabilité limitée) under the name "Stepstone Acquisition S.à r.l.", which will be governed by the laws of Luxembourg, and in particular, by the Law.

3. Registered office. The registered office of the Company is established in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg. It may be transferred within the boundaries of the municipality by a resolution of the Board. The registered office may further be transferred to any other place in the Grand Duchy of Luxembourg by means of a resolution of the general meeting of the Shareholders adopted in the manner required for the amendment of the Articles."

4. Object.

4.1 The object of the Company is, without, however, carrying on at any time any activity of the financial sector requiring authorisation of any kind from the regulatory supervisory authority, the acquisition and sale of participations, in Luxembourg or abroad, in any companies or enterprises in any form whatsoever, and the management of such participations. The Company may in particular acquire by subscription, purchase, and exchange or in any other manner any stock, shares and other participation securities, bonds, debentures, certificates of deposit and other debt instruments and more generally any securities (including but not limited to preferred equity certificates or convertible preferred equity certificates) and financial instruments or loans issued or granted by any public or private entity whatsoever. It may participate in the creation, development, management and control of any company or enterprise. It may further invest in the acquisition and management of a portfolio of patents or other intellectual property rights of any nature or origin whatsoever.

4.2 The Company may borrow in any form except by way of public offer. It may issue, by way of private placement only, notes, bonds and debentures and any kind of debt and/or equity securities (including but not limited to preferred equity certificates or convertible preferred equity certificates). The Company may lend funds including, without limitation, the proceeds of any borrowings and/or issues of debt or equity securities to its subsidiaries, affiliated companies and/or any other companies. The Company may also give guarantees and pledge, transfer, encumber or otherwise create and grant security over all or over some of its assets to guarantee its own obligations and undertakings and/or the obligations and undertakings of any other company, and, generally, for its own benefit and/or the benefit of any other company or person.

4.3 The Company may enter into any agreement and issue any document and do all things necessary in connection with its corporate object and generally employ any techniques and instruments relating to its investments for the purpose of their efficient management, including techniques and instruments designed to protect the Company against credit, currency exchange, interest rate risks and other risks.

4.4 The Company may carry out any commercial, financial or industrial operations and any transactions with respect to real estate or movable property, which directly or indirectly favour or relate to its object.

5. Duration.

5.1 The Company is formed for a limited period of time. The Company's term shall automatically end upon the earlier of (a) the effective date of the repayment of any outstanding amount payable as consideration for the Blue Skye Participation and (b) the date of 31 December 2012, unless an affirmative decision of the general meeting of the Shareholders, representing a majority in number of the shareholders and not less than 76 per cent, of the share capital of the Company, resolves otherwise.

5.2 The Company shall not be dissolved by reason of the death, suspension of civil rights, incapacity, insolvency, bankruptcy or any similar event affecting one or several of the Shareholders.

Capital - Shares - Shares transfer - Share capital increase

6. Capital. The Company's share capital is fixed at four hundred and eight thousand five hundred fifty Euros (EUR 408,550) represented by two hundred thousand (200,000) Class A Shares, one hundred fifty thousand (150,000) Class B

Shares, twenty thousand (20,000) Class C Shares and thirty-eight thousand five hundred fifty (38,550) Class D Shares, each in registered form with a nominal value of one Euro (EUR 1), all subscribed and fully paid-up.

7. Shares. Each Share entitles its holder to the rights as set forth under the Law.

8. Share transfer.

8.1 Prior to the effective date of the repayment of any outstanding amount payable as consideration for the Blue Skye Participation, the Shares shall not be transferable, save for:

- (a) any transfer of Class D Shares to any existing Shareholders pursuant to the Put and Call Agreement; and
- (b) any transfer of Class A Shares to any existing Shareholders pursuant to the Call Agreement;
- (c) any transfer of Shares to any Shareholders' Associate;

8.2 The Class D Shares shall be transferable to any existing Shareholders, pursuant to article 8.1 (a), provided that these Shares are converted into Class A and/or Class B and/or Class C Shares, as the case may be.

8.3 The Class A Shares shall be transferable to any existing Shareholders, pursuant to article 8.1 (b), provided that these Shares are converted into Class B and/or Class C and/or Class D Shares, as the case may be.

8.4 A Share transfer will only be binding upon the Company or third parties following a notification to, or acceptance by, the Company in accordance with article 1690 of the civil code and article 190 of the Law of 15 August 1915 on commercial companies.

8.5 A Shareholders' register will be kept at the registered office of the Company in accordance with the provisions of the Law and may be examined by each Shareholder who so requests.

8.6 The Company may purchase its own Shares within the limits set forth by the Law.

9. Share capital increase.

9.1 If the Company in a general meeting of Shareholders duly resolves a share capital increase, each Shareholder of the Company has a preferential subscription right, proportionally to the Shares owned by it, in respect of such share capital increase.

9.2 Once a share capital increase has been duly resolved, the Board must send, within 5 days, by means of registered mail with acknowledgement of receipt, to all the Shareholders an offer to subscribe, pro quota, for the Shares to be issued.

9.3 The preferential subscription right can be exercised by the relevant Shareholder with respect to all or part of the Shares offered to it by the Company under the terms and conditions indicated in the offer to subscribe sent by the Board. The preferential subscription right must be exercised, within 10 days from the receipt of the offer to subscribe, by registered letter with acknowledgement of receipt sent to the Board.

9.4 If the preferential subscription right:

- (a) is not exercised by any Shareholder, no share capital increase will occur; or
- (b) it is only exercised by some of the Shareholders of the Company or in part by some of all

of the Shareholders, than the share capital of the Company shall be increased only by the relevant Shares to which those Shareholders have subscribed.

9.5 Class A Shareholder may subscribe, pursuant to this article 9, new Class A Shares only;

9.6 Class B Shareholder may subscribe, pursuant to this article 9, new Class B Shares only;

9.7 Class C Shareholder may subscribe, pursuant to this article 9, new Class C Shares only.

9.8 Class D Shareholder may subscribe, pursuant to this article 9, new Class D Shares only.

Management - Representation

10. Board.

10.1 The Company is managed by a Board composed of three Managers who shall be appointed from time to time by the general meeting of the Shareholders on the following basis:

(a) the Class A Shareholder shall be entitled to nominate two individuals for appointment as Manager from which all the Shareholders in general meeting shall appoint one as Manager (such Manager to be removed by the Shareholders in general meeting only upon the proposal of the Class A Shareholder and replaced according to this article 10.1 (a));

(b) the Class C Shareholder shall be entitled to nominate two individuals for appointment as Manager from which all the Shareholders in general meeting shall appoint one as Manager (such Manager to be removed by the Shareholders in general meeting only upon the proposal of the Class C Shareholder and replaced according to this article 10.1 (b));

(c) the Class D Shareholder shall be entitled to nominate two individuals for appointment as Manager from which all the Shareholders in general meeting shall appoint one as Manager (such Manager to be removed by the Shareholders in general meeting only upon the proposal of the Class D Shareholder and replaced according to this article 10.1 (c)).

10.2 The Managers do not need to be Shareholders and may be re-elected by the general meeting of the Shareholders.

11. Powers of the board.

11.1 All powers not expressly reserved by the Law or the present Articles for the general meeting of the Shareholders fall within the competence of the Board, which shall have all the broadest powers to carry out and approve all acts and operations consistent with the Company's object.

11.2 Special and limited powers may be delegated for determined matters to one or more agents, either shareholders or not, by the Board.

12. Procedure.

12.1 The Board shall meet upon call by any one Manager, at the place indicated in the notice of meeting which shall be at the registered office of the Company, unless the Managers agree on an alternative location in Luxembourg.

12.2 Written notice of any meeting of the Board shall be given to all Managers at least 72 hours in advance of the date set for such meeting, except in case of emergency, in which case the nature of such circumstances shall be set forth in the convening notice of the meeting of the Board.

12.3 No such convening notice is required if all the members of the Board are present or represented at the meeting and if they state to have been duly informed, and to have had full knowledge of the agenda of the meeting.

12.4 Any Manager may act at any meeting of the Board by appointing in writing another Manager of any class as his proxy.

12.5 The Board can validly deliberate and act only if a majority of its members is present or represented at a meeting of the Board.

12.6 Resolutions of the Board are validly taken by the majority of the votes cast. The resolutions of the Board will be recorded in minutes by the secretary, if any or as the case may be by any Manager, signed by all the Managers present or represented at the meeting. The secretary, if any or as the case may be any Manager, shall distribute copies of such minutes to all Managers and shall thereafter retain such minutes at the Company's registered office. Such minutes shall include all material discussions of the Board.

13. Liability of the managers. The Managers assume, by reason of their mandates, no personal liability in relation to any commitment validly made by them in the name of the Company, provided such commitment is in compliance with these Articles as well as the applicable provisions of the Law.

14. Representation of the company. In all circumstances, the Company shall be bound by the joint signature of all of the Managers or by the single signature of any person to whom such signatory power shall be duly granted.

General meetings of shareholders

15. Notice and quorum.

15.1 A general meeting of the Shareholders may be convened by the Board in compliance with the Law upon eight (8) days notice to the Shareholders (unless the Shareholders agree, on a case by case basis, to meet on shorter notice). Such notice, to be given by registered mail, will indicate the time and place of such meeting, which shall be at the registered office of the Company, unless the Managers agree on an alternative location in Luxembourg, and the conditions of admission thereto and will contain details of the agenda for the meeting.

15.2 Quorum for general meetings of the Shareholders will refer to the requirements of Law.

15.3 Notwithstanding the provisions set forth under article 15.2 above, the issues of new Shares in the capital of the Company is to be adopted by the Shareholders by unanimous resolution if the implied equity value is lower than the Company's NAV.

16. Powers and Voting rights.

16.1 In case of a single Shareholder, such single Shareholder assumes all powers conferred by the Law to the general meeting of the Shareholders.

16.2 Each Shareholder has voting rights commensurate to its shareholding.

16.3 Each Shareholder may appoint any person or entity as his attorney pursuant to a written proxy given by letter, telegram, telex, facsimile or e-mail, to represent him at the general meetings of the Shareholders.

Annual accounts - Allocation of profits

17. Accounting year.

17.1 The accounting year of the Company shall begin on the first of January of each year and end on the thirty-first December of each year save for the first accounting year which shall begin on the date of this deed and shall end on the thirty-first of December 2009.

17.2 Each year, with reference to the end of the Company's accounting year, the Company's accounts are established and the Board shall prepare an inventory including an indication of the value of the Company's assets and liabilities.

17.3 Each Shareholder may inspect the above inventory and balance sheet at the Company's registered office and shall have the right to receive upon reasonable written request to the Company copies of such documents.

17.4 One or more independent auditor(s) (réviseur d'entreprises) may be appointed by general meeting of the Shareholders, which determines their number, their remuneration and the term of their office. The appointment may, however, not exceed a period of 3 years. In the event that the independent auditors are elected without mention of the term of their mandate, they are deemed to be elected for 3 years from the date of their election. The independent auditors are eligible for re-election.

18. Allocation of profits.

18.1 The gross profits of the Company stated in the annual accounts, after deduction of general expenses and amortization, represent the net profit. An amount equal to five per cent (5%) of the yearly net profits of the Company shall be allocated to the legal reserve until this reserve contains an amount equal to ten per cent (10%) of the Company's nominal share capital.

18.2 Any declared distributions of the Company shall be distributed to the Shareholders as soon as reasonably practicable and in compliance with law.

Dissolution - Liquidation

19. Dissolution - Liquidation.

19.1 In the event of dissolution of the Company, the liquidation will be carried out by the Managers. Unless otherwise provided for in the resolution of the Shareholders or by law, the liquidators shall be invested with the broadest powers for the realization of the assets and payments of the liabilities of the Company.

19.2 Any liquidation proceeds may be distributed in cash and/or in kind and in any form whatsoever.

General provisions

20. General provision. Reference is made to the provisions of the Law for all matters for which no specific provision is made in these Articles.

21. Arbitration. Any dispute arising out of these Articles shall be subject to arbitration by the International Chamber of Commerce of London.

Sixth resolution

The shareholders decide to appoint amongst the managers proposed by the shareholders, the following new managers of the Company:

Mr Thomas Lichy, residing in L-2340 Luxembourg, 26, rue Philippe II ("Class A Manager")

Mr Fiorenzo Lanfranchi, residing in L-2340 Luxembourg, 26, rue Philippe II ("Class C Manager")

Mr Salvatore Cerchione, residing in L-2340 Luxembourg, 26, rue Philippe II ("Class D Manager")

Seventh resolution

The shareholders acknowledge the resignation of Mr Mattia Danese as manager of the Company and decide to give him full and entire discharge in respect of the due performance of his duties.

There being no further business, the meeting was terminated.

Costs

The expenses, costs, fees or charges of any kind whatsoever which will be borne to the Company as a result of the present shareholders' meeting are estimated at approximately four thousand five hundred euro (€ 4,500.-).

The undersigned notary who understands and speaks English states herewith that on request of the appearing party, the present deed is worded in English followed by a French version and in case of discrepancies between the English and the French texts, the English version shall prevail.

WHEREOF, the present notarised deed was drawn up in Esch/Alzette on the day indicated at the beginning of this deed.

The document having been read to proxy holders of the appearing parties, who is known to the notary by his surname, name, civil status and residence, the signed together with us, the notary, the present original deed.

Suit la traduction en langue française du texte qui précède:

L'an deux mille huit, le vingt-quatre décembre.

Par devant Maître Francis Kessler, notaire résidant à Esch-sur-Alzette,

Ont comparu:

(1) Cypress Way European Asset Investors II S.à r.l., une société à responsabilité limitée constituée sous droit luxembourgeois, ayant son siège social à L-2340 Luxembourg, 26, rue Philippe II, étant enregistrée au Registre de Commerce et des Sociétés, Luxembourg sous le numéro B-118.219 et ayant un capital social de EUR 12.500.- ("Cypress"), dûment représentée par Quentin Hubeau, Avocat, demeurant professionnellement à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée en date du 23 décembre 2008;

(2) DEA Capital Investments S.A., une société anonyme constituée sous droit luxembourgeois, ayant son siège social à L-1661 Luxembourg, 9-11, Grand-rue, étant enregistrée au Registre de Commerce et des Sociétés, Luxembourg sous le numéro B 127.685 ("DeA"), dûment représentée par Manuela Dias Marques, Avocat, demeurant professionnellement à L-1475 Luxembourg, 37, rue du Saint-Esprit, en vertu d'une procuration donnée en date du 23 décembre 2008;

(3) IDEA AI S.à. r.l., une société à responsabilité limitée constituée sous droit luxembourgeois, ayant son siège social à L-1475 Luxembourg, 37, rue du Saint-Esprit, son enregistrement auprès du Registre de Commerce et des Sociétés, Luxembourg étant pendante et ayant un capital social de EUR 50.000 ("IDeA"), dûment représentée par Manuela Dias Marques, Avocat, demeurant professionnellement à L-1475 Luxembourg, 37, rue du Saint-Esprit, en vertu d'une procuration donnée en date du 23 décembre 2008;

(4) Omega Skye Partners Limited Partnership, un limited partnership de droit écossais, ayant son siège social à 50 Lothian Road, Festival Square, Edinburgh EH3 9QJ, agissant par son general partner Omega Skye GP Limited ("Omega"), dûment représentée par Quentin Hubeau, Avocat, demeurant professionnellement à L-2132 Luxembourg, 24, avenue Marie-Thérèse, en vertu d'une procuration donnée en date du 23 décembre 2008.

Les procurations, signées ne varietur par le mandataire des comparants et le notaire instrumentant, demeureront annexées aux présentes pour être formalisées avec elles.

Les parties comparantes, représentées tel que décrit plus haut, ont requis le notaire instrumentaire d'acter que:

Omega est le seul associé de la société à responsabilité limitée établie à Luxembourg sous la dénomination "Stepstone Acquisition S.à r.l.", ayant son siège social à L-2340 Luxembourg, 26, rue Philippe II et dont l'enregistrement auprès du Registre de Commerce et des Sociétés, Luxembourg est pendante (ci-après la "Société") constituée par acte de Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg en date du 19 décembre 2008.

Le capital social est actuellement fixé à douze mille cinq cent Euros (EUR 12.500) représenté par douze mille cinq cent (12.500) parts sociales ayant une valeur nominale de un Euro (EUR 1) chacune, toutes entièrement souscrites et libérées.

Le capital social doit être augmenté par l'émission de nouvelles parts sociales, devant être souscrites par Omega, Cypress, IDeA et DeA.

Les associés désirent en outre modifier et refondre les statuts et nommer des gérants additionnels.

L'agenda se présente comme suit:

1. Création de parts sociales de Classe A, Classe B, Classe C et Classe D, étant entendu que les parts sociales existantes détenues actuellement par Omega deviendront des parts sociales de Classe D;

2. Augmentation du capital social à concurrence d'un montant de trois cent quatre-vingt-seize mille cinquante Euros (EUR 396.050) pour le porter de son montant actuel de douze mille cinq cent Euros (EUR 12.500) à un montant de quatre cent huit mille cinq cent cinquante Euros (EUR 408.550) par l'émission de deux cent mille (200.000) parts sociales nouvelles de Classe A ayant une valeur nominale de un Euro (EUR 1) chacune, cent cinquante mille (150.000) parts sociales nouvelles de Classe B ayant une valeur nominale de un Euro (EUR 1) chacune, de vingt mille (20.000) parts sociales nouvelles de Classe C ayant une valeur nominale de un Euro (EUR 1) chacune et de vingt-six mille cinquante (26.050) nouvelles parts sociales de Classe D pour porter le nombre de parts sociales de Classe D ayant une valeur nominale de un Euro (EUR 1) chacune à trente-huit mille cinq cent cinquante (38.550) parts sociales de Classe D;

3. Renonciation par Omega à son droit préférentiel de souscription relatif à l'émission des parts sociales nouvelles de Classe A, de Classe B et/ou de Classe C;

4. Approbation et autorisation par Omega des souscriptions de nouvelles parts sociales par Cypress, Omega, DeA et IDeA.

Souscription et paiement,

- Par Cypress de deux cent mille (200.000) nouvelles parts sociales de Classe A et libération intégrale des parts sociales nouvellement émises par un apport en espèces

- Par DeA de cent cinquante mille (150.000) nouvelles parts sociales de Classe B et libération intégrale des parts sociales nouvellement émises par un apport en espèces

- Par IDeA de vingt mille (20.000) nouvelles parts sociales de Classe C et libération intégrale des parts sociales nouvellement émises par un apport en espèces

- Par Omega de vingt-six mille cinquante (26.050) nouvelles parts sociales de Classe D et libération intégrale des parts sociales nouvellement émises par un apport en espèces pour porter sa souscription à un total de trente-huit mille cinq cents cinquante (38.550) parts sociales de Classe D;

5. Refonte des statuts de la Société, ayant désormais le contenu suivant:

"Définitions - Dénomination - Siège social - Objet - Durée

1. Définitions. Les termes mentionnés dans ces statuts ci-après sont définis tels qui suit:

Affilié signifie toute personne qui en relation avec la personne concernée est:

(a) si la personne concernée est une personne morale, toute société de participation directe ou indirecte ou une filiale de la personne concernée ou une filiale d'une telle société de participation ou tout partnership qui est une filiale de la personne concernée ou d'une telle société de participation ou toute société mère de la personne concernée;

(b) si la personne concernée est une entreprise ou une autre entité non constituée, toute entité commerciale, partnership ou autre entité non constituée dont 50% ou plus des votes pouvant être émis lors d'une assemblée générale ou dont 50% ou plus des bénéfices sont détenus directement ou indirectement par cette personne;

(c) si la personne concernée est une personne physique, l'épouse, l'ascendant ou le descendant direct de cette personne, ou une entité non constituée ou une entité commerciale, dont 50% ou plus des votes pouvant être émis lors d'une assemblée générale ou dont 50% ou plus des bénéfices sont détenus directement ou indirectement par cette personne et/ou ses Affiliés;

(d) si la personne concernée est un fonds ou une société d'investissement, tout fonds, toute société d'investissement, entité commerciale, entité non constituée, partnership, entreprise gérés par le même gestionnaire de fonds ou gestionnaire de portefeuille;

(e) toute personne, entité commerciale, partnership ou entité non constituée exerçant le contrôle journalier sur la personne concernée ou sur la l'entité de participation directe ou indirecte de (ou l'entité qui contrôle en dernière instance, directement ou indirectement) la personne concernée.

Associés signifient les associés Classe A, les associés Classe B, les associés Classe C et les associés Classe D, et le terme Associé signifie chacun d'eux.

Associé Classe A signifie Cypress.

Associé Classe B signifie DeA.

Associé Classe C signifie IDeA.

Associé Classe D signifie Omega.

Blue Skye signifie Blue Skye (Lux) S.à r.l., une société à responsabilité limitée établie sous le droit luxembourgeois, ayant son siège social à L-2340 Luxembourg, 26, rue Philippe II, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 111.951 et ayant un capital social de 20,000 EUR.

Conseil signifie le conseil de gérance de la Société.

Contrat d'option d'achat A signifie un contrat d'option devant être conclu entre la Société, IDeA, Omega, Cypress et DeA relatif à l'option d'achat sur plusieurs ou toutes les parts sociales de Classe A.

Contrat d'option d'achat D signifie un contrat d'option devant être conclu entre la Société, IDeA, Omega, Cypress and DeA relatif à l'option d'achat sur les parts sociales de Classe D.

Euro ou EUR signifie euro, la devise monétaire unique de certains Etats membres de l'Union européenne.

Gérants signifient les membres nommés du conseil de gérance de la Société et le terme Gérant signifie chacun d'entre eux.

Jour ouvrable signifie un jour, autre qu'un samedi ou un dimanche, durant lequel les banques sont ouvertes à Luxembourg, Londres ou Milan.

Loi signifie la loi du 15 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée.

Limited Partnership Deed signifie le limited partnership deed relatif au LP.

LP signifie Blue Skye Special Opportunities Fund Limited Partnership, un limited partnership de droit anglais et gallois, inscrite sous le numéro LP013329, ayant son siège social à Broadwalk House 5, Appold Street, Londres EC2A 2HA.

Participation Blue Skye signifie le capital social et les prêts intra-groupe (y inclus notamment les convertible preferred equity certificates) émis par Blue Skye, lesquels seront acquis par la Société en vertu d'un contrat de vente et d'achat et contribué ensuite par la Société à Blue Skye Special Opportunities Fund Limited Partnership (No. LP013329) à titre de part commanditaire.

VNI signifie la valeur nette d'inventaire correspondant au montant dont le total des actifs fixes et actuels excède le total des passifs (c'est-à-dire les passifs actuels, éventuels et futurs pour autant qu'ils soient quantifiables, qu'ils soient actuels ou non) et les provisions.

Parts sociales signifient les Parts sociales de Classe A, les Parts sociales de Classe B et les Parts sociales de Classe C et les Parts sociales de Classe D émises par la Société, à moins qu'une autre signification soit plus appropriée en fonction du contexte.

Part sociale de Classe A signifie une part sociale de classe A émise par la Société.

Part sociale de Classe B signifie une part sociale de classe B émise par la Société.

Part sociale de Classe C signifie une part sociale de classe C émise par la Société.

Part sociale de Classe D signifie une part sociale de classe D émise par la Société.

Statuts signifie les statuts de la Société, tels qu'amendés le cas échéant.

2. Dénomination. Il est formé une société à responsabilité limitée sous la dénomination "Stepstone Acquisition S.à r.l.", (ci-après la "Société"), qui sera régie par le droit luxembourgeois et en particulier par la Loi.

3. Siège social. Le siège social de la Société est établi dans la ville de Luxembourg, au Grand Duché du Luxembourg. Le siège social peut être transféré à l'intérieur de la commune par simple décision du Gérant, ou en cas de pluralité de

Gérants, du Conseil de gérance. Il peut être transféré en tout autre endroit du Grand-Duché de Luxembourg par une résolution de l'assemblée générale des Associés adoptée de la manière prescrite pour une modification des statuts.

4. Objet.

4.1. L'objet de la société est, sans jamais toutefois exercer une activité du secteur financier requérant une autorisation de la part de l'autorité de surveillance, l'acquisition et la vente de participations, au Luxembourg ou à l'étranger, dans toutes sociétés ou entreprises de toute forme et la gestion de telles participations. La Société peut en particulier acquérir par voie de souscription, d'achat ou d'échange ou de toute autre manière toute action, part ou autre valeur mobilière de participation, obligation, billets à ordre, certificats de dépôt ou autres titres de créances et plus généralement toutes valeurs mobilières (y inclus, mais sans limitation des preferred equity certificates ou des convertible preferred equity certificates) et tout instrument financier ou tout prêt émis ou octroyés par toute entité publique ou privée. Elle peut participer dans la création, le développement, et la gestion d'un portefeuille de brevets ou d'autres droits intellectuels de toute nature ou origine.

4.2. La Société peut emprunter sous toute forme à l'exception d'une offre au public. Elle peut émettre, par voie de placement privé seulement, des obligations, titres de créances et billets à ordre et des titres de créance ou de capital de toute nature (y inclus mais sans limitation des preferred equity certificates ou des convertible preferred equity certificates). La Société peut prêter des fonds, y inclus mais sans limitation les revenus de tout emprunt ou de toute émission de titres de créance ou de capital, à ses filiales, sociétés affiliées et/ou d'autres sociétés. La Société peut également accorder des garanties et gager, transférer, grever ou constituer des sûretés sur tout ou partie de ses actifs afin de garantir ses propres obligations et affaires et/ou les obligations et affaires de toute autre société et, de manière générale, à son propre profit ou au profit de toute autre société ou personne.

4.3. La Société peut conclure tout contrat et émettre tout document et faire tout le nécessaire en relation avec son objet social et, de manière générale, employer toute technique et instruments relatifs à ses investissements afin d'en assurer une gestion efficace, en ce y inclus des techniques et instruments servant à protéger la Société contre les risques de crédit, de change, de taux d'intérêts et autres risques.

4.4 La Société peut exercer toute opération commerciale, financière ou industrielle et toute opération relative à la propriété mobilière et immobilière qui directement ou indirectement favorise ou est relatif à l'accomplissement de son objet social.

5. Durée.

5.1 La Société est constituée pour une durée déterminée. Le remboursement effectif de toute somme restant due en contrepartie de la Participation Blue Skye, sinon l'échéance du 31 décembre 2012 mettra automatiquement fin à la Société, à moins que par délibération de l'assemblée générale des Associés la majorité des Associés représentant la majorité en nombre des Associés et au moins 76% du capital social de la Société n'en décide autrement.

5.2 Le décès, la déchéance des droits civils, la déchéance des droits civils, l'incapacité, l'insolvabilité, la faillite ou toute autre événement similaire affectant un ou plusieurs Associés ne mettra pas fin à la Société.

Capital social - Parts sociales - Transfert des parts sociales - Augmentation du capital social

6. Capital social. Le capital social de la Société est fixé à quatre cent huit mille cinq cent cinquante Euros (EUR 408.550) représenté par deux cent mille (200.000) Parts sociales de Classe A, cent cinquante mille (150.000) Parts sociales de Classe B, vingt mille (20.000) Parts sociales de Classe C, et trente-huit mille cinq cent cinquante (38.550) Parts sociales de Classe D, d'une valeur nominale d'un Euro (EUR 1) chacune, étant toutes souscrites et entièrement libérées.

7. Parts sociales. Chaque Part sociale donne droit aux droits tels que définis dans la Loi.

8. Transfert des parts sociales.

8.1 Avant la date du remboursement effectif de toute somme restant due en contrepartie de la Participation Blue Skye, les Parts sociales ne peuvent être cédées, à l'exception d'une:

- (a) cession entre Associés existants des Parts sociales de Classe D en vertu du Contrat d'option d'achat D; et
- (b) cession entre Associés existants des Parts sociales de Classe A en vertu du Contrat d'option d'achat A;
- (c) cession à des Affiliés des Associés.

8.2 Les Parts sociales de Classe D sont librement cessibles entre Associés existants, en vertu de l'article 8.1 (a), à condition que ces Parts sociales soient converties en Parts sociales Classe A, en Parts sociales de Classe B et/ou en Parts sociales de Classe C, selon le cas.

8.3 Les Parts sociales de Classe A sont librement cessibles entre Associés existants, en vertu de l'article 8.1 (b), à condition que ces Parts sociales soient converties en Parts sociales de Classe B, en Parts sociales de Classe C et/ou Parts sociales de Classe D, selon le cas.

8.4 Le transfert de Parts sociales n'est opposable à la Société ou aux tiers qu'après avoir été notifié à ou accepté par la Société conformément à l'article 1690 du Code civil et à l'article 190 de la Loi.

8.5 Il sera tenu un registre des Associés au siège social de la Société conformément aux dispositions de la Loi et chaque Associé aura, à sa demande, le droit d'en prendre connaissance.

8.6 La Société est autorisée à acquérir ses propres Parts sociales dans les limites prescrites par la Loi.

9. Augmentation du capital social.

9.1 Si par une résolution de l'assemblée générale des Associés, la Société décide dûment d'augmenter son capital social, chaque Associé de la Société aura un droit préférentiel de souscription proportionnel au nombre de Parts sociales qu'il détient dans le cadre de cette augmentation de capital.

9.2 Lorsqu'une augmentation de capital a été dûment décidée, le Conseil de gérance doit envoyer, dans un délai de 5 jours, par lettre recommandée avec accusé de réception à tous les Associés une offre de souscrire au pro quota les Part sociales devant être émises.

9.3 Chaque Associé peut exercer son droit préférentiel de souscription sur toutes les Parts sociales, qui lui sont offertes de souscrire par la Société, selon les conditions indiquées dans l'offre de souscription adressée par le Conseil. Le droit préférentiel de souscription doit être exercé par l'envoi d'une lettre recommandée avec accusé de réception au Conseil dans un délai de 10 jours à compter de la réception de l'offre de souscription.

9.4 Si le droit préférentiel de souscription:

(a) n'est exercé par aucun des Associés, il n'y aura aucune augmentation du capital; ou

(b) n'est exercé que par certains Associés de la Société ou en partie par certains des Associés, alors le capital social de la Société ne sera augmenté que par les Parts sociales auxquelles ces Associés auront souscrit.

9.5 Les Associés Classe A peuvent, en vertu de cet article 9, uniquement souscrire à des Parts sociales de Classe A.

9.6 Les Associés Classe B peuvent, en vertu de cet article 9, uniquement souscrire à des Parts sociales de Classe B.

9.7 Les Associés Classe C peuvent, en vertu de cet article 9, uniquement souscrire à des Parts sociales de Classe C.

9.8 Les Associés Classe D peuvent, en vertu de cet article 9, uniquement souscrire à des Parts sociales de Classe D.

Gérance - Représentation

10. Conseil.

10.1 La Société est gérée par le Conseil composé de trois Gérants, qui seront nommés par une résolution de l'assemblée générale des Associés de la manière suivante:

(a) l'Associé Classe A proposera de nommer deux personnes en tant que Gérant, dont une sera nommée en qualité de Gérant par les Associés en assemblée générale (ce Gérant pourra être révoqué par une résolution de l'assemblée générale des Associés uniquement après une proposition de l'Associé Classe A et remplacé conformément à cet article 10.1 (a));

(b) l'Associé Classe C proposera de nommer deux personnes en tant que Gérant, dont une sera nommée en qualité de Gérant par les Associés en assemblée générale (ce Gérant pourra être révoqué par une résolution de l'assemblée générale des Associés uniquement après une proposition de l'Associé Classe C et remplacé conformément à cet article 10.1 (b));

(c) l'Associé Classe D proposera de nommer deux personnes en tant que Gérant, dont une sera nommée en qualité de Gérant par les Associés en assemblée générale (ce Gérant pourra être révoqué par une résolution de l'assemblée générale des Associés uniquement après une proposition de l'Associé Classe D et remplacé conformément à cet article 10.1 (c));

10.2 Les Gérants peuvent ne pas être Associés et peuvent être réélus par résolution de l'assemblée générale des Associés.

11. Pouvoirs du conseil.

11.1 Tous les pouvoirs non expressément réservés à l'assemblée générale des associés par la loi ou les Statuts seront de la compétence du Conseil, qui aura les pouvoirs les plus larges de gestion et les pouvoirs d'approuver tout acte ou opération en relation avec l'objet social.

11.2 Le Conseil pourra conférer dans des cas spécifiques tout pouvoir spécial et limité à une ou plusieurs personnes, Associés ou non.

12. Procédure.

12.1 Le Conseil se réunit sur convocation d'un Gérant au lieu indiqué dans la convocation, qui sera le siège social de la Société, à moins que les Gérants conviennent d'un autre lieu au Grand-Duché de Luxembourg.

12.2 Une convocation écrite de chaque réunion du Conseil sera envoyée à tous les Gérants au moins 72 heures avant la date prévue d'une telle réunion, sauf en cas d'urgence, auquel cas la nature de telles circonstances sera indiqué dans la convocation.

12.3 Lorsque tous les Gérants sont présents ou représentés et s'ils indiquent avoir été dûment informés et avoir entière connaissance de l'agenda de la réunion du Conseil, les Gérants pourront renoncer aux formalités de convocation.

12.4 Tout Gérant est autorisé à se faire représenter lors d'une réunion du Conseil par un autre Gérant, pour autant que ce dernier soit en possession d'une procuration.

12.5 Le Conseil ne peut valablement délibérer et statuer que si la majorité de ses membres est présente ou représentée.

12.6 Toute décision du Conseil est prise à la majorité des votes émis. Les procès-verbaux des résolutions du Conseil seront rédigés par le secrétaire, sinon par un des Gérants, et seront signés par tous les Gérants présents ou représentés lors des réunions. Le secrétaire, sinon tout Gérant, distribuera une copie de ces procès-verbaux à tous les Gérants et en conservera l'original au siège social de la Société. Ces procès-verbaux contiendront toutes discussions du Conseil.

13. Responsabilité des gérants. Le ou les gérants ne contractent en raison de leur fonction, aucune obligation personnelle quant aux engagements régulièrement pris par eux au nom de la Société, à condition que ces engagements soient en conformité avec les Statuts, ainsi que les dispositions de la Loi.

14. Représentation de la société. En toutes circonstances, la Société sera engagée par la signature conjointe de tous les Gérants ou par la seule signature de toute autre personne à laquelle le pouvoir de signature aura été donné par mandat spécial.

Assemblées générales des associés

15. Convocation et Quorum.

15.1 Le Conseil pourra convoquer une assemblée générale des Associés conformément à la Loi par convocation écrite envoyé à chaque Associé huit (8) jours préalablement (à moins que les Associés ne conviennent, au cas par cas, d'un délai plus court). Une telle convocation, par courrier recommandé, indiquera la date, l'heure et le lieu d'une telle assemblée, qui se tiendra au siège social de la Société, à moins que les Gérants conviennent de tenir l'assemblée en un autre lieu au Grand-Duché de Luxembourg, ainsi que les conditions d'admission à l'assemblée et l'agenda de l'assemblée.

15.2 Le quorum requis pour les assemblées générales est conforme à celui requis par la Loi.

15.3 Nonobstant les dispositions de l'article 15.2 ci-dessus, l'émission de nouvelles Parts sociales doit être approuvée par les Associés à l'unanimité, lorsque la valeur des participations est inférieure à la VNI de la Société.

16. Pouvoirs et Droits de vote.

16.1 En cas d'Associé unique, cet Associé exerce tous les pouvoirs qui sont conférés par la Loi à l'assemblée générale des associés.

16.2 Chaque Associé possède des droits de vote en rapport avec le nombre de parts détenues par lui.

16.3 Chaque Associé est autorisé à donner une procuration écrite, que ce soit par courrier, télégramme, télex, télécopie ou courrier électronique, à une personne ou à une entité pour se faire représenter lors de l'assemblée générale des Associés.

Comptes annuels, Répartition des bénéfices

17. Année sociale.

17.1 L'exercice social de la Société commence le premier janvier et se termine le trente et un décembre de chaque année, sauf pour la première année sociale qui commence au jour de la constitution de la Société et qui se termine au 31 décembre 2009.

17.2 Chaque année, à la fin de l'année sociale de la Société les comptes de la Société sont préparés et le Conseil prépare un inventaire incluant une indication quant à la valeur des actifs et des passifs de la Société.

17.3 Chaque Associé peut inspecter ledit inventaire et le bilan au siège social de la Société et a le droit de recevoir copie de ces documents sur demande écrite raisonnable.

17.4 Un ou plusieurs réviseurs d'entreprises peuvent être nommés par l'assemblée générale des Associés qui déterminent leur nombre et leur rémunération et la durée de leur mandat. Cette nomination ne peut néanmoins pas excéder une période de trois ans. Au cas où les réviseurs sont nommés sans indication de la durée de leur mandat, ils seront réputés nommés pour trois ans à compter de la date de leur nomination. Les réviseurs peuvent être réélus.

18. Distribution des profits.

18.1 Le bénéfice brut indiqué dans les comptes annuels de la Société, après déduction des dépenses générales et amortissements, représente le bénéfice net. Chaque année, cinq (5) pour cent au moins du bénéfice net seront prélevés pour la constitution de la réserve légale. Ce prélèvement cessera d'être obligatoire lorsque et aussi longtemps que la réserve aura atteint un dixième du capital social de la Société.

18.2 Toute distribution de la Société sera distribuée aux Associés aussitôt que cela sera raisonnablement possible et en conformité avec les conditions prescrites par la loi.

Dissolution - Liquidation

19. Dissolution - Liquidation.

19.1 Lors de la dissolution de la Société, la liquidation s'effectuera par les soins des Gérants. Sauf toute stipulation contraire dans les résolutions des Associés ou toute disposition prescrite par la Loi, les liquidateurs auront les pouvoirs les plus étendus pour la liquidation de l'actif et le paiement des dettes de la Société.

19.2 Tout produit de la liquidation pourra être distribué aux Associés en espèces et/ou en nature et en quelque forme que ce soit.

Dispositions générales

20. Loi applicable. La Loi trouvera son application partout où il n'y a pas été dérogé par les présents Statuts.

21. Arbitrage. Tout litige portant sur les présentes sera soumis à l'arbitrage de la Chambre de Commerce Internationale de Londres."

6. Nomination de nouveaux gérants;

7. Acceptation de la démission de M. Mattia Danese en sa qualité de gérant de la Société et décision sur sa décharge.

8. Divers.

Les résolutions suivantes sont prises:

Première résolution

Omega, représenté comme indiqué ci-avant, décide la création de parts sociales de Classe A, Classe B, Classe C et Classe D, étant entendu que les parts sociales existantes détenues actuellement par Omega deviendront des parts sociales de Classe D.

Deuxième résolution

Omega, représenté comme indiqué ci-avant, décide l'augmentation du capital social de la Société à concurrence d'un montant de trois cent quatre-vingt-seize mille cinquante Euros (EUR 396.050) pour le porter de son montant actuel de douze mille cinq cent Euros (EUR 12.500) à un montant de quatre cent huit mille cinq cent cinquante Euros (EUR 408.550) par l'émission de deux cents mille (200.000) parts sociales nouvelles de Classe A ayant une valeur nominale de un Euro (EUR 1) chacune, cent cinquante mille (150.000) parts sociales nouvelles de Classe B ayant une valeur nominale de un Euro (EUR 1) chacune, de vingt mille (20.000) parts sociales nouvelles de Classe C ayant une valeur nominale de un Euro (EUR 1) chacune et de vingt-six mille cinquante (26.050) nouvelles parts sociales de Classe D pour porter le nombre de parts sociales de Classe D ayant une valeur nominale de un Euro (EUR 1) chacune à trente-huit mille cinq cent cinquante (38.550) parts sociales de Classe D.

Troisième résolution

Omega, représenté comme indiqué ci-avant, décide la renonciation par Omega à son droit préférentiel de souscription relatif à l'émission des parts sociales nouvelles.

Quatrième résolution

Omega, représenté comme indiqué ci-avant, décide l'approbation et autorisation des souscriptions de nouvelles parts sociales de Classe A par Cypress, de nouvelles parts sociales de Classe B par DeA et de nouvelles parts sociales de Classe C par IDeA et de nouvelles parts sociales de Classe D par Omega.

Souscription et Paiement

Cypress, représenté comme indiqué ci-avant, déclare souscrire deux cent mille (200.000) nouvelles parts sociales de Classe A ayant une valeur nominale de un Euro (EUR 1) chacune et de libérer intégralement lesdites parts sociales par un apport en espèce, de sorte que le montant de deux cent mille Euros (EUR 200.000) est à la disposition de la Société. Preuve du paiement a été fournie au notaire instrumentant.

DeA, représenté comme indiqué ci-avant, déclare souscrire cent cinquante mille (150.000) nouvelles parts sociales de Classe B ayant une valeur nominale de un Euro (EUR 1) chacune et de libérer intégralement lesdites parts sociales par un apport en espèce, de sorte que le montant de cent cinquante mille Euros (EUR 150.000) est à la disposition de la Société. Preuve du paiement a été fournie au notaire instrumentant.

IDeA, représenté comme indiqué ci-avant, déclare souscrire vingt mille (20.000) nouvelles parts sociales de Classe C ayant une valeur nominale de un Euro (EUR 1) chacune et de libérer intégralement lesdites parts sociales par un apport en espèce, de sorte que le montant de vingt mille Euros (EUR 20.000) est à la disposition de la Société. Preuve du paiement a été fournie au notaire instrumentant.

Omega, représenté comme indiqué ci-avant, déclare souscrire vingt-six mille cinquante (26.050) nouvelles parts sociales de Classe D ayant une valeur nominale de un Euro (EUR 1) chacune et de libérer intégralement lesdites parts sociales par un apport en espèce, pour porter sa souscription à un total de trente-huit mille cinq cents cinquante (38.550) parts sociales de Classe D, de sorte que le montant de vingt-six mille cinquante Euro (EUR 26.050) est à la disposition de la Société. Preuve du paiement a été fournie au notaire instrumentant.

Cinquième résolution

Les associés, représentés comme indiqué ci-avant, décident de modifier et de refondre les statuts de la Société, qui auront désormais le contenu suivant:

Définitions - Dénomination - Siège social - Objet - Durée

1. Définitions. Les termes mentionnés dans ces statuts ci-après sont définis tels que suit: Affilié signifie toute personne qui en relation avec la personne concernée est:

(a) si la personne concernée est une personne morale, toute société de participation directe ou indirecte ou une filiale de la personne concernée ou une filiale d'une telle société de participation ou tout partnership qui est une filiale de la personne concernée ou d'une telle société de participation ou toute société mère de la personne concernée;

(b) si la personne concernée est une entreprise ou une autre entité non constituée, toute entité commerciale, partnership ou autre entité non constituée dont 50% ou plus des votes pouvant être émis lors d'une assemblée générale ou dont 50% ou plus des bénéfices sont détenus directement ou indirectement par cette personne;

(c) si la personne concernée est une personne physique, l'épouse, l'ascendant ou le descendant direct de cette personne, ou une entité non constituée ou une entité commerciale, dont 50% ou plus des votes pouvant être émis lors d'une assemblée générale ou dont 50% ou plus des bénéfices sont détenus directement ou indirectement par cette personne et/ou ses Affiliés;

(d) si la personne concernée est un fonds ou une société d'investissement, tout fonds, toute société d'investissement, entité commerciale, entité non constituée, partnership, entreprise gérés par le même gestionnaire de fonds ou gestionnaire de portefeuille;

(e) toute personne, entité commerciale, partnership ou entité non constituée exerçant le contrôle journalier sur la personne concernée ou sur la l'entité de participation directe ou indirecte de (ou l'entité qui contrôle en dernière instance, directement ou indirectement) la personne concernée.

Associés signifient les associés Classe A, les associés Classe B, les associés Classe C et les associés Classe D, et le terme Associé signifie chacun d'eux.

Associé Classe A signifie Cypress.

Associé Classe B signifie DeA.

Associé Classe C signifie IDeA.

Associé Classe D signifie Omega.

Blue Skye signifie Blue Skye (Lux) S.à r.l., une société à responsabilité limitée établie sous le droit luxembourgeois, ayant son siège social à L-2340 Luxembourg, 26, rue Philippe II, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 111.951 et ayant un capital social de 20,000 EUR.

Conseil signifie le conseil de gérance de la Société.

Contrat d'option d'achat A signifie un contrat d'option devant être conclu entre la Société, IDeA, Omega, Cypress et DeA relatif à l'option d'achat sur plusieurs ou toutes les parts sociales de Classe A.

Contrat d'option d'achat D signifie un contrat d'option devant être conclu entre la Société, IDeA, Omega, Cypress and DeA relatif à l'option d'achat sur les parts sociales de Classe D.

Euro ou EUR signifie euro, la devise monétaire unique de certains Etats membres de l'Union européenne.

Gérants signifient les membres nommés du conseil de gérance de la Société et le terme Gérant signifie chacun d'entre eux.

Jour ouvrable signifie un jour, autre qu'un samedi ou un dimanche, durant lequel les banques sont ouvertes à Luxembourg, Londres ou Milan.

Loi signifie la loi du 15 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée.

Limited Partnership Deed signifie le limited partnership deed relatif au LP.

LP signifie Blue Skye Special Opportunités Fund Limited Partnership, un limited partnership de droit anglais et gallois, inscrite sous le numéro LP013329, ayant son siège social à Broadwalk House 5, Appold Street, Londres EC2A 2HA.

Participation Blue Skye signifie le capital social et les prêts intra-groupe (y inclus notamment les convertible preferred equity certificates) émis par Blue Skye, lesquels seront acquis par la Société en vertu d'un contrat de vente et d'achat et contribué ensuite par la Société à Blue Skye Special Opportunités Fund Limited Partnership (No. LP013329) à titre de part commanditaire.

VNI signifie la valeur nette d'inventaire correspondant au montant dont le total des actifs fixes et actuels excède le total des passifs (c'est-à-dire les passifs actuels, éventuels et futurs pour autant qu'ils soient quantifiables, qu'ils soient actuels ou non) et les provisions.

Parts sociales signifient les Parts sociales de Classe A, les Parts sociales de Classe B et les Parts sociales de Classe C et les Parts sociales de Classe D émises par la Société, à moins qu'une autre signification soit plus appropriée en fonction du contexte.

Part sociale de Classe A signifie une part sociale de classe A émise par la Société.

Part sociale de Classe B signifie une part sociale de classe B émise par la Société.

Part sociale de Classe C signifie une part sociale de classe C émise par la Société.

Part sociale de Classe D signifie une part sociale de classe D émise par la Société.

Statuts signifie les statuts de la Société, tels qu'amendés le cas échéant.

2. Dénomination. Il est formé une société à responsabilité limitée sous la dénomination "Stepstone Acquisition S.à r.l.", (ci-après la "Société"), qui sera régie par le droit luxembourgeois et en particulier par la Loi.

3. Siège social. Le siège social de la Société est établi dans la ville de Luxembourg, au Grand Duché du Luxembourg. Le siège social peut être transféré à l'intérieur de la commune par simple décision du Gérant, ou en cas de pluralité de Gérants, du Conseil de gérance. Il peut être transféré en tout autre endroit du Grand-Duché de Luxembourg par une résolution de l'assemblée générale des Associés adoptée de la manière prescrite pour une modification des statuts.

4. Objet.

4.1. L'objet de la société est, sans jamais toutefois exercer une activité du secteur financier requérant une autorisation de la part de l'autorité de surveillance, l'acquisition et la vente de participations, au Luxembourg ou à l'étranger, dans toutes sociétés ou entreprises de toute forme et la gestion de telles participations. La Société peut en particulier acquérir par voie de souscription, d'achat ou d'échange ou de toute autre manière toute action, part ou autre valeur mobilière de participation, obligation, billets à ordre, certificats de dépôt ou autres titres de créances et plus généralement toutes valeurs mobilières (y inclus, mais sans limitation des preferred equity certificates ou des convertible preferred equity certificates) et tout instrument financier ou tout prêt, émis ou octroyés par toute entité publique ou privée. Elle peut participer dans la création, le développement, et la gestion d'un portefeuille de brevets ou d'autres droits intellectuels de toute nature ou origine.

4.2. La Société peut emprunter sous toute forme à l'exception d'une offre au public. Elle peut émettre, par voie de placement privé seulement, des obligations, titres de créances et billets à ordre et des titres de créance ou de capital de toute nature (y inclus mais sans limitation des preferred equity certificates ou des convertible preferred equity certificates). La Société peut prêter des fonds, y inclus mais sans limitation les revenus de tout emprunt ou de toute émission de titres de créance ou de capital, à ses filiales, sociétés affiliées et/ou d'autres sociétés. La Société peut également accorder des garanties et gager, transférer, grever ou constituer des sûretés sur tout ou partie de ses actifs afin de garantir ses propres obligations et affaires et/ou les obligations et affaires de toute autre société et, de manière générale, à son propre profit ou au profit de toute autre société ou personne.

4.3. La Société peut conclure tout contrat et émettre tout document et faire tout le nécessaire en relation avec son objet social et, de manière générale, employer toute technique et instruments relatifs à ses investissements afin d'en assurer une gestion efficace, en ce y inclus des techniques et instruments servant à protéger la Société contre les risques de crédit, de change, de taux d'intérêts et autres risques.

4.4 La Société peut exercer toute opération commerciale, financière ou industrielle et toute opération relative à la propriété mobilière et immobilière qui directement ou indirectement favorise ou est relatif à l'accomplissement de son objet social.

5. Durée.

5.1 La Société est constituée pour une durée déterminée. Le remboursement effectif de toute somme restant due en contrepartie de la Participation Blue Skye, sinon l'échéance du 31 décembre 2012 mettra automatiquement fin à la Société, à moins que par délibération de l'assemblée générale des Associés la majorité des Associés représentant la majorité en nombre des Associés et au moins 76% du capital social de la Société n'en décide autrement.

5.2 Le décès, la déchéance des droits civils, la déchéance des droits civils, l'incapacité, l'insolvabilité, la faillite ou toute autre événement similaire affectant un ou plusieurs Associés ne mettra pas fin à la Société.

Capital social - Parts sociales - Transfert des parts sociales - Augmentation du capital social

6. Capital social. Le capital social de la Société est fixé à quatre cent huit mille cinq cent cinquante Euros (EUR 408.550) représenté par deux cent mille (200.000) Parts sociales de Classe A, cent cinquante mille (150.000) Parts sociales de Classe B, vingt mille (20.000) Parts sociales de Classe C, et trente-huit mille cinq cent cinquante (38.550) Parts sociales de Classe D, d'une valeur nominale d'un Euro (EUR 1) chacune, étant toutes souscrites et entièrement libérées.

7. Parts sociales. Chaque Part sociale donne droit aux droits tels que définis dans la Loi.

8. Transfert des parts sociales.

8.1 Avant la date du remboursement effectif de toute somme restant due en contrepartie de la Participation Blue Skye, les Parts sociales ne peuvent être cédées, à l'exception d'une:

- (a) cession entre Associés existants des Parts sociales de Classe D en vertu du Contrat d'option d'achat D; et
- (b) cession entre Associés existants des Parts sociales de Classe A en vertu du Contrat d'option d'achat A;
- (c) cession à des Affiliés des Associés.

8.2 Les Parts sociales de Classe D sont librement cessibles entre Associés existants, en vertu de l'article 8.1 (a), à condition que ces Parts sociales soient converties en Parts sociales Classe A, en Parts sociales de Classe B et/ou en Parts sociales de Classe C, selon le cas.

8.3 Les Parts sociales de Classe A sont librement cessibles entre Associés existants, en vertu de l'article 8.1 (b), à condition que ces Parts sociales soient converties en Parts sociales de Classe B, en Parts sociales de Classe C/ou Parts sociales de Classe D, selon le cas.

8.4 Le transfert de Parts sociales n'est opposable à la Société ou aux tiers qu'après avoir été notifié à ou accepté par la Société conformément à l'article 1690 du Code civil et à l'article 190 de la Loi.

8.5 Il sera tenu un registre des Associés au siège social de la Société conformément aux dispositions de la Loi et chaque Associé aura, à sa demande, le droit d'en prendre connaissance.

8.6 La Société est autorisée à acquérir ses propres Parts sociales dans les limites prescrites par la Loi.

9. Augmentation du capital social.

9.1 Si par une résolution de l'assemblée générale des Associés, la Société décide dûment d'augmenter son capital social, chaque Associé de la Société aura un droit préférentiel de souscription proportionnel au nombre de Parts sociales qu'il détient dans le cadre de cette augmentation de capital.

9.2 Lorsqu'une augmentation de capital a été dûment décidée, le Conseil de gérance doit envoyer, dans un délai de 5 jours, par lettre recommandée avec accusé de réception à tous les Associés une offre de souscrire au pro quota les Parts sociales devant être émises.

9.3 Chaque Associé peut exercer son droit préférentiel de souscription sur toutes les Parts sociales, qui lui sont offertes de souscrire par la Société, selon les conditions indiquées dans l'offre de souscription adressée par le Conseil. Le droit préférentiel de souscription doit être exercé par l'envoi d'une lettre recommandée avec accusé de réception au Conseil dans un délai de 10 jours à compter de la réception de l'offre de souscription.

9.4 Si le droit préférentiel de souscription:

- (a) n'est exercé par aucun des Associés, il n'y aura aucune augmentation du capital; ou
- (b) n'est exercé que par certains Associés de la Société ou en partie par certains des Associés, alors le capital social de la Société ne sera augmenté que par les Parts sociales auxquelles ces Associés auront souscrit.

9.5 Les Associés Classe A peuvent, en vertu de cet article 9, uniquement souscrire à des Parts sociales de Classe A.

9.6 Les Associés Classe B peuvent, en vertu de cet article 9, uniquement souscrire à des Parts sociales de Classe B.

9.7 Les Associés Classe C peuvent, en vertu de cet article 9, uniquement souscrire à des Parts sociales de Classe C.

9.8 Les Associés Classe D peuvent, en vertu de cet article 9, uniquement souscrire à des Parts sociales de Classe D.

Gérance - Représentation

10. Conseil.

10.1 La Société est gérée par le Conseil composé de trois Gérants, qui seront nommés par une résolution de l'assemblée générale des Associés de la manière suivante:

(a) l'Associé Classe A proposera de nommer deux personnes en tant que Gérant, dont une sera nommée en qualité de Gérant par les Associés en assemblée générale (ce Gérant pourra être révoqué par une résolution de l'assemblée générale des Associés uniquement après une proposition de l'Associé Classe A et remplacé conformément à cet article 10.1 (a));

(b) l'Associé Classe C proposera de nommer deux personnes en tant que Gérant, dont une sera nommée en qualité de Gérant par les Associés en assemblée générale (ce Gérant pourra être révoqué par une résolution de l'assemblée générale des Associés uniquement après une proposition de l'Associé Classe C et remplacé conformément à cet article 10.1 (b));

(c) l'Associé Classe D proposera de nommer deux personnes en tant que Gérant, dont une sera nommée en qualité de Gérant par les Associés en assemblée générale (ce Gérant pourra être révoqué par une résolution de l'assemblée générale des Associés uniquement après une proposition de l'Associé Classe D et remplacé conformément à cet article 10.1 (c));

10.2 Les Gérants peuvent ne pas être Associés et peuvent être réélus par résolution de l'assemblée générale des Associés.

11. Pouvoirs du conseil.

11.1 Tous les pouvoirs non expressément réservés à l'assemblée générale des associés par la loi ou les Statuts seront de la compétence du Conseil, qui aura les pouvoirs les plus larges de gestion et les pouvoirs d'approuver tout acte ou opération en relation avec l'objet social.

11.2 Le Conseil pourra conférer dans des cas spécifiques tout pouvoir spécial et limité à une ou plusieurs personnes, Associés ou non.

12. Procédure.

12.1 Le Conseil se réunit sur convocation d'un Gérant au lieu indiqué dans la convocation, qui sera le siège social de la Société, à moins que les Gérants conviennent d'un autre lieu au Grand-Duché de Luxembourg.

12.2 Une convocation écrite de chaque réunion du Conseil sera envoyée à tous les Gérants au moins 72 heures avant la date prévue d'une telle réunion, sauf en cas d'urgence, auquel cas la nature de telles circonstances sera indiqué dans la convocation.

12.3 Lorsque tous les Gérants sont présents ou représentés et s'ils indiquent avoir été dûment informés et avoir entière connaissance de l'agenda de la réunion du Conseil, les Gérants pourront renoncer aux formalités de convocation.

12.4 Tout Gérant est autorisé à se faire représenter lors d'une réunion du Conseil par un autre Gérant, pour autant que ce dernier soit en possession d'une procuration.

12.5 Le Conseil ne peut valablement délibérer et statuer que si la majorité de ses membres est présente ou représentée.

12.6 Toute décision du Conseil est prise à la majorité des votes émis. Les procès-verbaux des résolutions du Conseil seront rédigés par le secrétaire, sinon par un des Gérants, et seront signés par tous les Gérants présents ou représentés lors des réunions. Le secrétaire, sinon tout Gérant, distribuera une copie de ces procès-verbaux à tous les Gérants et en conservera l'original au siège social de la Société. Ces procès-verbaux contiendront toutes discussions du Conseil.

13. Responsabilité des gérants. Le ou les gérants ne contractent en raison de leur fonction, aucune obligation personnelle quant aux engagements régulièrement pris par eux au nom de la Société, à condition que ces engagements soient en conformité avec les Statuts, ainsi que les dispositions de la Loi.

14. Représentation de la société. En toutes circonstances, la Société sera engagée par la signature conjointe de tous les Gérants ou par la seule signature de toute autre personne à laquelle le pouvoir de signature aura été donné par mandat spécial.

Assemblées générales des associés

15. Convocation et Quorum.

15.1 Le Conseil pourra convoquer une assemblée générale des Associés conformément à la Loi par convocation écrite envoyé à chaque Associé huit (8) jours préalablement (à moins que les Associés ne conviennent, au cas par cas, d'un délai plus court). Une telle convocation, par courrier recommandé, indiquera la date, l'heure et le lieu d'une telle assemblée, qui se tiendra au siège social de la Société, à moins que les Gérants conviennent de tenir l'assemblée en un autre lieu au Grand-Duché de Luxembourg, ainsi que les conditions d'admission à l'assemblée et l'agenda de l'assemblée.

15.2 Le quorum requis pour les assemblées générales est conforme à celui requis par la Loi.

15.3 Nonobstant les dispositions de l'article 15.2 ci-dessus, l'émission de nouvelles Parts sociales doit être approuvée par les Associés à l'unanimité, lorsque la valeur des participations est inférieure à la VNI de la Société.

16. Pouvoirs et Droits de vote.

16.1 En cas d'Associé unique, cet Associé exerce tous les pouvoirs qui sont conférés par la Loi à l'assemblée générale des associés.

16.2 Chaque Associé possède des droits de vote en rapport avec le nombre de parts détenues par lui.

16.3 Chaque Associé est autorisé à donner une procuration écrite, que ce soit par courrier, télégramme, télex, télécopie ou courrier électronique, à une personne ou à une entité pour se faire représenter lors de l'assemblée générale des Associés.

Comptes annuels, Répartition des bénéfices

17. Année sociale.

17.1 L'exercice social de la Société commence le premier janvier et se termine le trente et un décembre de chaque année, sauf pour la première année sociale qui commence au jour de la constitution de la Société et qui se termine au 31 décembre 2009.

17.2 Chaque année, à la fin de l'année sociale de la Société les comptes de la Société sont préparés et le Conseil prépare un inventaire incluant une indication quant à la valeur des actifs et des passifs de la Société.

17.3 Chaque Associé peut inspecter ledit inventaire et le bilan au siège social de la Société et a le droit de recevoir copie de ces documents sur demande écrite raisonnable.

17.4 Un ou plusieurs réviseurs d'entreprises peuvent être nommés par l'assemblée générale des Associés qui déterminent leur nombre et leur rémunération et la durée de leur mandat. Cette nomination ne peut néanmoins pas excéder une période de trois ans. Au cas où les réviseurs sont nommés sans indication de la durée de leur mandat, ils seront réputés nommés pour trois ans à compter de la date de leur nomination. Les réviseurs peuvent être réélus.

18. Distribution des profits.

18.1 Le bénéfice brut indiqué dans les comptes annuels de la Société, après déduction des dépenses générales et amortissements, représente le bénéfice net. Chaque année, cinq (5) pour cent au moins du bénéfice net seront prélevés pour la constitution de la réserve légale. Ce prélèvement cessera d'être obligatoire lorsque et aussi longtemps que la réserve aura atteint un dixième du capital social de la Société,

18.2 Toute distribution de la Société sera distribuée aux Associés aussitôt que cela sera raisonnablement possible et en conformité avec les conditions prescrites par la loi.

Dissolution - Liquidation

19. Dissolution - Liquidation.

19.1 Lors de la dissolution de la Société, la liquidation s'effectuera par les soins des Gérants. Sauf toute stipulation contraire dans les résolutions des Associés ou toute disposition prescrite par la Loi, les liquidateurs auront les pouvoirs les plus étendus pour la liquidation de l'actif et le paiement des dettes de la Société.

19.2 Tout produit de la liquidation pourra être distribué aux Associés en espèces et/ou en nature et en quelque forme que ce soit.

Dispositions générales

20. Loi applicable. La Loi trouvera son application partout où il n'y a pas été dérogé par les présents Statuts.

21. Arbitrage. Tout litige portant sur les présentes sera soumis à l'arbitrage de la Chambre de Commerce Internationale de Londres.

Sixième résolution

Les associés décident de nommer, parmi les gérants proposés par les associés, les nouveaux gérants de la Société suivants:

M. Thomas Lichy, demeurant à L-2340 Luxembourg, 26, rue Philippe II ("Gérant de Classe A")

M. Fiorenzo Lanfranchi, demeurant à L-2340 Luxembourg, 26, rue Philippe II ("Gérant de Classe C")

M. Salvatore Cerchione, demeurant à L-2340 Luxembourg, 26, rue Philippe II ("Gérant de Classe D")

Septième résolution

Les associés acceptent la démission de Monsieur Mattia Danese en sa qualité de gérant de la Société et lui donnent pleine et entière décharge.

Plus rien ne figurant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Frais

Les frais, dépenses, rémunérations et charges sous quelque forme que ce soit, incombant à la Société et mis à sa charge en raison des présentes, sont évalués sans nul préjudice à la somme de quatre mille cinq cents Euros (EUR 4.500,-).

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, déclare par les présentes qu'à la requête de la comparante, le présent acte est rédigé en anglais suivi d'une version française et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise fera foi.

DONT ACTE, fait et passé à Esch/Alzette, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire des comparants, connu du notaire par ses nom et prénom, état et demeure, celui-ci a signé le présent acte ensemble avec le notaire.

Signé: Hubeau, Dias Marques, Kessler.

Enregistré à Esch/Al. A.C., le 31 DEC. 2008. Relation: EAC/2008/16011. Reçu mille neuf cent quatre-vingts euros vingt-cinq cents 396.050 à 0,5%= 1.980,25

Le Receveur (signé): Santioni A.

POUR COPIE CONFORME, délivrée à la société sur demande pour servir à des fins de publication au Mémorial, Recueil Spécial des Sociétés et Associations.

Esch/Alzette, le 16 janvier 2009.

Francis KESSELER.

Référence de publication: 2009017519/219/1178.

(090018062) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 février 2009.

Logistikzentrum Biebesheim Verwaltungs S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1528 Luxembourg, 11-13, boulevard de la Foire.

R.C.S. Luxembourg B 129.275.

La société a été constituée suivant acte reçu par Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 4 juin 2007, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations n° 1708 du 11 août 2007.

Les comptes annuels au 31 mai 2008 ont été déposés au Registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Logistikzentrum Biebesheim Verwaltung S.à.r.l.

Signature

Référence de publication: 2009017566/9416/16.

Enregistré à Luxembourg, le 19 janvier 2009, réf. LSO-DA05633. - Reçu 32,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090017432) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 février 2009.

ITPS (Luxembourg) S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 43, boulevard du Prince Henri.

R.C.S. Luxembourg B 71.431.

Le bilan au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 janvier 2009.

Signature

Mandataire

Référence de publication: 2009017557/7857/14.

Enregistré à Luxembourg, le 2 février 2009, réf. LSO-DB00168. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090017974) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 février 2009.

MD Luxury Network S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1621 Luxembourg, 24, rue des Genêts.

R.C.S. Luxembourg B 90.940.

Le bilan au 31 décembre 2007 a été déposé au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

FIDUCIAIRE DU KIEM S.A.R.L.

24, rue des Genêts, L-1621 Luxembourg

Signature

Référence de publication: 2009017558/9766/14.

Enregistré à Luxembourg, le 2 février 2009, réf. LSO-DB00490. - Reçu 93,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090017778) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 février 2009.

Mussigny Holding S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.

R.C.S. Luxembourg B 109.493.

Extrait des résolutions prises lors du conseil d'administration du 10 décembre 2008

Conformément à l'article 51, alinéa 6 de la loi Fondamentale sur les sociétés commerciales, les Administrateurs restants procèdent à la nomination par voie de cooptation de Monsieur Manilo MAROCCO, 1A, Cranley Gardens, Flat 1st. floor SW7 3BB London, Grande-Bretagne, au titre d'Administrateur provisoire en remplacement de Monsieur Norbert SCHMITZ, démissionnaire.

Cette nomination sera soumise à la prochaine Assemblée Générale aux fins d'élection définitive.

Pour la société

MUSSIGNY HOLDING S.A.

S.G.A. SERVICES

Administrateur

Signature

Référence de publication: 2009017981/1023/20.

Enregistré à Luxembourg, le 20 janvier 2009, réf. LSO-DA06471. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090017471) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 février 2009.

Crèche Pikasso S. à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1940 Luxembourg, 444, route de Longwy.
R.C.S. Luxembourg B 96.011.

Le bilan au 31 décembre 2008 a été déposé au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2009017559/3751/12.

Enregistré à Luxembourg, le 30 janvier 2009, réf. LSO-DA10759. - Reçu 97,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090017759) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 février 2009.

Paribus Investment & Management S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 125.000,00.

Siège social: L-2330 Luxembourg, 140, boulevard de la Pétrusse.
R.C.S. Luxembourg B 125.156.

Eingereicht zur Veröffentlichung wird die Bilanz der Gesellschaft Paribus Investment & Management S.à r.l für den Zeitraum 17. Januar 2007 bis 31. Dezember 2007.

Im Auftrag Claudia Schiff
Managerin

Référence de publication: 2009017560/9326/14.

Enregistré à Luxembourg, le 2 février 2009, réf. LSO-DB00397. - Reçu 107,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090017646) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 février 2009.

NKS Fortune S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.
R.C.S. Luxembourg B 55.357.

Extrait des résolutions prises lors de la réunion du Conseil d'Administration du 23 septembre 2008

- Le siège social de la Société est transféré du 23, avenue Monterey, L-2086 Luxembourg au 412F, route d'Esch, L-2086 Luxembourg à compter de ce jour;

- le Conseil d'Administration prend acte de la modification, à compter de ce jour, de l'adresse professionnelle des Administrateurs suivants de la Société comme suit:

* Madame Nicole THIRION, employée privée, demeurant professionnellement au 412F, route d'Esch, L-2086 Luxembourg

* Madame Saliha BOULHAIS, employée privée, demeurant professionnellement au 412F, route d'Esch, L-2086 Luxembourg

* Madame Régine BARBIER, employée privée, demeurant professionnellement au 412F, route d'Esch, L-2086 Luxembourg

- le Conseil d'Administration prend acte du changement de siège social de la société FIN-CONTRÔLE S.A., Commissaire aux comptes de la Société, ayant son siège social désormais situé au 12, rue Guillaume Kroll, Bâtiment F, L-1882 Luxembourg.

Fait à Luxembourg, le 23 septembre 2008.

Certifié sincère et conforme

N.K.S. FORTUNE S.A.

N. THIRION / R. BARBIER

Administrateur / Administrateur

Référence de publication: 2009018095/795/28.

Enregistré à Luxembourg, le 27 janvier 2009, réf. LSO-DA09544. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090018120) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 février 2009.

Corallia, Société Anonyme.

Siège social: L-2168 Luxembourg, 127, rue de Mühlenbach.
R.C.S. Luxembourg B 74.850.

Le bilan au 31 décembre 2007 a été déposé au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2009017561/1211/12.

Enregistré à Luxembourg, le 30 janvier 2009, réf. LSO-DA11153. - Reçu 26,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090017514) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 février 2009.

Interma S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2168 Luxembourg, 127, rue de Mühlenbach.
R.C.S. Luxembourg B 44.778.

Le bilan au 31 décembre 2007 a été déposé au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2009017562/1211/12.

Enregistré à Luxembourg, le 30 janvier 2009, réf. LSO-DA11151. - Reçu 26,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090017515) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 février 2009.

Mitco Germany Holdings C S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2168 Luxembourg, 127, rue de Mühlenbach.
R.C.S. Luxembourg B 124.033.

Le bilan au 31 décembre 2007 a été déposé au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signatures.

Référence de publication: 2009017563/1211/12.

Enregistré à Luxembourg, le 30 janvier 2009, réf. LSO-DA11149. - Reçu 26,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090017521) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 février 2009.

ACE S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1720 Luxembourg, 8, rue Heinrich Heine.
R.C.S. Luxembourg B 114.346.

Société constituée en date du 22 décembre 2005, selon acte dressé par-devant Maître Joseph ELVINGER, notaire de résidence à Luxembourg, enregistré à Luxembourg, le 2 janvier 2006, Volume 27CS, Folio 9, Case 7, publié au Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations no 915 du 10 mai 2006.

Le bilan au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour ACE S.à r.l.

Lorna Ros

Un Mandataire

Référence de publication: 2009017894/6981/18.

Enregistré à Luxembourg, le 26 janvier 2009, réf. LSO-DA08627. - Reçu 24,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090017530) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 février 2009.

Mitco Real Estate C S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2168 Luxembourg, 127, rue de Mühlenbach.
R.C.S. Luxembourg B 124.034.

Le bilan au 31 décembre 2007 a été déposé au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2009017564/1211/12.

Enregistré à Luxembourg, le 30 janvier 2009, réf. LSO-DA11148. - Reçu 26,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090017526) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 février 2009.

CVI GVF Luxembourg Two S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1528 Luxembourg, 11-13, boulevard de la Foire.
R.C.S. Luxembourg B 129.289.

La société a été constituée suivant acte reçu par Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 4 juin 2007, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations n° 1672 du 8 août 2007.

Les comptes annuels au 31 mai 2008 ont été déposés au Registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

CVI GVF Luxembourg TWO S.à.r.l.

Signature

Référence de publication: 2009017567/9416/16.

Enregistré à Luxembourg, le 19 janvier 2009, réf. LSO-DA05629. - Reçu 32,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090017436) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 février 2009.

Cervin Development S.à r.l., Société à responsabilité limitée unipersonnelle.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.
R.C.S. Luxembourg B 124.062.

In the year two thousand and seven on the twelfth day of December.

Before the undersigned Maître Joseph ELVINGER, notary public, residing in Luxembourg, Grand-Duchy of Luxembourg, undersigned,

GFRI 2007 S.à r.l., a Luxembourg private limited liability company, having its registered office at 46A, avenue John F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg and registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under number B.124.998 (the "Sole Shareholder") here represented by Régis Galiotto, jurist, residing in Luxembourg, by virtue of a proxy given on 10th, December 2007.

The said proxy, initialed ne varietur by the proxyholder of the appearing party and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

Such appearing party is the sole shareholder of Cervin Development S.à r.l., a Luxembourg private limited liability company, having its registered office at 46A, avenue John F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg and registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under number B.124.062 and whose articles of incorporation (the "Articles") have been published in the Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations (the "Mémorial") under number 555, page 26627 dated 6 April 2007 (the "Company"). The Articles of the Company were amended for the last time by deed of Henri Hellinckx, notary public, residing at Luxembourg, Grand-Duchy of Luxembourg, on 27 April 2007 published in the Mémorial under number 1660, page 79643 dated 7 August 2007.

The provisions of the Luxembourg law on commercial companies dated 10 August 1915 as amended (the "1915 Law") regarding the mergers have been fulfilled:

- a) Publication on 8 November 2007 of the merger plan in the Mémorial number 2532, one month before the date of the general meetings convened to decide on the merger plan.
- b) Drawing up of a written report by the board of managers of each of the merging companies explaining the merger plan and in particular the share exchange ratio.

c) Drawing up of a report by an independent expert, Interaudit S.à r.l. ("Interaudit") with its registered office at 119, avenue de la Faiënerie, L-1511 Luxembourg, appointed pursuant to a resolution of the Board of Managers of the Company dated 21 September 2007, pursuant to a decision of the judge of the "tribunal d'arrondissement" and adopted in accordance with Article 266 of the 1915 Law.

d) Deposit of the documents required by Article 267 of the 1915 Law at the registered office of the Company one month before the date of the general meetings of the merging companies.

A copy of the reports mentioned at point b) and c) will be annexed to the present deed.

After the Sole Shareholder stated the foregoing, it takes the following resolutions in accordance with the provisions of article 14 of the Articles:

First resolution

The Sole Shareholder declared that it had knowledge of the merger plan relating to the merger of the Company with GRFI 2 S.à r.l., a Luxembourg private limited liability company, having its registered office at 46A, Avenue John F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade Register under number B 132.022 (the "Absorbing Company").

The merger will be implemented by the contribution of any and all assets liabilities, rights, obligations and contracts of the Company, without exception and reserve, to the Absorbing Company.

The Sole Shareholder noted that the merger plan had been executed by the Board of Managers of the Company on 26 October 2007 and had been published in the Mémorial number 2532 of 8 November 2007, in accordance with Article 262 of the 1915 Law.

Second resolution

The Sole Shareholder resolved to approve the merger plan of the Company as published in the Mémorial number 2532 of 8 November 2007 in all its provisions and in its entirety, without exception and reserve.

The Sole Shareholder further resolved to realize the merger by the transfer, following the dissolution without liquidation, of any and all assets, liabilities, rights, obligations and contracts of the Company to the Absorbing Company.

The Sole Shareholder resolved to approve the transfer of any and all assets, liabilities, rights, obligations and contracts of the Company to the Absorbing Company and the conditions of issue of the new shares to the Sole Shareholder of the Company, all in accordance with the exchange ratio mentioned in the merger plan published in the Mémorial number 2532 of 8 November 2007.

From an accounting and fiscal point of view, the merger will be effective as from 1 January 2007 as provided for in the merger plan.

The new shares of the Absorbing Company shall carry the right to participate in any distribution of profits of the Absorbing Company as from the 1st of January 2007.

The shareholders' register of the Absorbing Company will be updated in order to reflect the shares issued to the shareholders of the Company in the framework of the merger.

Third resolution

The Sole Shareholder resolved to transfer to the Absorbing Company any and all assets, liabilities, rights, obligations and contracts of the Company following the dissolution without liquidation of the Company, in consideration of the issue by the Absorbing Company to the Sole Shareholder of the Company of fifty-three thousand seven hundred thirty-eight (53,738) shares with a nominal value of twenty-five Euros (EUR 25) each, together with a share premium of twenty-three Euros (EUR 23).

As the transfer of all assets and liabilities made to the Absorbing Company shall include the initial fifty-three thousand seven hundred and five (53,705) shares held by the Company in the Absorbing Company (the "Initial Shares"), it is noted that the Absorbing Company shall immediately upon execution of the abovementioned capital increase, proceed to the immediate cancellation of the Initial Shares, so that the aggregate number of shares eventually held by the Sole Shareholder of the Company in the Absorbing Company upon execution of the merger, shall be reduced to fifty-three thousand seven hundred thirty-eight (53,738) shares of twenty-five euros (EUR 25) each.

According to Article 266 of the 1915 Law, Interaudit, acting as independent expert for the Company, appointed pursuant to a circular resolution of the board of managers of the Company dated 21 September 2007 and pursuant to a decision of the judge of the "tribunal d'arrondissement", examined in its written report the merger plan and share exchange ratio being 429.904 new shares in the Absorbing Company in exchanged for 1 share of the Company.

The following was stated in the Interaudit report:

"Based on our review, nothing has come to our attention that causes us to believe that:

- The exchange ratio described in the merger proposal is not relevant and reasonable;
- The valuation method adopted for the determination of the exchange ratio is not appropriate in the circumstances."

The report is annexed to the present deed.

Fourth resolution

The Sole Shareholder stated that without prejudice of the approval of the merger plan by the Absorbing Company, the Company will be dissolved without liquidation and will cease to exist pursuant to Article 274 of the 1915 Law from the day of the present deed.

Fifth resolution

The Sole Shareholder noted that the merger is effective, from an accounting and fiscal point of view, as from 1st January 2007 without prejudice to the provisions of Article 273 of the 1915 Law regarding the effects of the merger towards third parties.

Discharge is granted to the managers of the Company for the accomplishment of their mandate until today.

Statements

The undersigned notary stated the existence and the legality of the deeds and formalities of the merger executed by the Absorbing Company and the Company, and the merger plan.

Costs and Expenses

The costs, expenses, remuneration or changes in any form whatsoever which shall be borne by the Company as a result of this merger are estimated at approximately 1,800.- Euro.

Declaration

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that at the request of the appearing persons, the present deed is worded in English, followed by a French version, at the request of the same appearing persons, and in case of divergences between the English and the French texts, the English version will be preponderant.

WHEREOF the present notarial deed was prepared in Luxembourg, on the day mentioned at the beginning of this document.

The document having been read to the person appearing, known to the notary by his name, first name, civil status and residence, said person appearing signed together with the notary the present deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille sept, le douzième jour du mois de décembre.

Par-devant Maître Joseph ELVINGER, notaire, demeurant à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

GFRI 2007 S.à r.l., une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois, ayant son siège social au 46A, avenue John F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, immatriculée auprès du Registre du Commerce et des Sociétés sous le numéro B.124.998 (l'"Associé Unique") ici représentée par Régis Galiotto, juriste, demeurant à Luxembourg, en vertu d'une procuration sous seing privé donnée le 10 décembre 2007.

La procuration signée ne varietur par le mandataire de la partie comparante et par le notaire soussigné restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Laquelle partie comparante est l'associée unique de Cervin Development S.à r.l., une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois, ayant son siège social au 46A, avenue John F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, immatriculée auprès du Registre du Commerce et des Sociétés sous le numéro B.124.062 et dont les statuts (les "Statuts") ont été publiés au Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations (le "Mémorial") numéro 555, page 26627 en date du 6 avril 2007 (la "Société"). Les Statuts ont été modifiés pour la dernière fois par un acte du notaire Henri Hellinckx, demeurant à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, le 27 avril 2007 publiés au Mémorial numéro 1660, page 79643 en date du 7 août 2007.

Les dispositions de la loi luxembourgeoise sur les sociétés du 10 août 1915 (la "Loi de 1915") sur les sociétés commerciales relatives aux fusions telles que modifiées ont été accomplies:

a) Publication le 8 novembre 2007 du plan de fusion dans le Mémorial numéro 2532, soit un mois avant la date des assemblées générales convoquées afin de décider sur le plan de fusion.

b) Elaboration d'un rapport écrit par le conseil de gérance de chacune des sociétés fusionnantes expliquant le plan de fusion et en particulier le ratio d'échange des parts sociales.

c) Elaboration d'un rapport par un expert indépendant, Interaudit S.à r.l. ("Interaudit") ayant son siège social au 119, avenue de la Faiencerie, L-1511 Luxembourg, nommé conformément à une résolution du Conseil de gérance de la Société datée du 21 septembre 2007, conformément à une décision du juge du tribunal d'arrondissement et adoptée conformément à l'Article 266 de la Loi de 1915.

d) Dépôt des documents requis par l'Article 267 la Loi de 1915 au siège social de la Société un mois avant la date des assemblées générales des sociétés fusionnantes.

Une copie des rapports mentionnés au point b) et c) sera annexée au présent acte.

Après acceptation de ce qui précède par l'Associé Unique, il a pris les résolutions suivantes conformément à l'article 14 des Statuts:

Première résolution

L'Associé Unique a déclaré qu'il avait pris connaissance du plan de fusion par acquisition de la Société par GRFI 2 S.à r.l., une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois, dont le siège social est au 46A, Avenue John F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, Grand Duché du Luxembourg, immatriculation auprès du Registre du Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B.132.022 (la "Société Absorbante").

La fusion sera réalisée par l'apport de tous avoirs, passifs, droits, obligations et contrats de la Société, sans exception, ni réserve, à la Société Absorbante.

L'Associé Unique a constaté que le plan de fusion a été exécuté par le Conseil de Gérance de la Société le 26 octobre 2007 et a été publié au Mémorial numéro 2532 en date du 8 novembre 2007, conformément à l'Article 262 de la Loi de 1915.

Deuxième résolution

L'Associé Unique a décidé d'approuver le plan de fusion de la Société, tel que publié au Mémorial numéro 2532 du 8 novembre 2007 dans toutes ses dispositions et dans son intégralité, sans exceptions, ni réserve.

L'Associé Unique a décidé, en outre, de réaliser la fusion par le transfert, suivant dissolution sans liquidation, de tous avoirs, passifs, droits, obligations et contrats de la Société à la Société Absorbante.

L'Associé Unique a décidé d'approuver le transfert de tous avoirs, passifs, droits, obligations et contrats de la Société à la Société Absorbante et les conditions d'émission des nouvelles parts sociales à l'Associé Unique de la Société, conformément au ratio d'échange mentionné dans le plan de fusion tel que publié au Mémorial numéro 2532 du 8 novembre 2007.

D'un point de vue comptable et fiscal, la fusion prendra effet à partir du 1^{er} janvier 2007, telle que prévu dans le plan de fusion.

Les nouvelles parts sociales de la Société Absorbante donneront droit de participer à toute distribution de bénéfices de la Société Absorbante à partir du 1^{er} janvier 2007.

Le registre des associés de la Société Absorbante sera mis à jour afin de refléter les parts sociales émises aux associés de la Société dans le cadre de la fusion.

Troisième résolution

L'Associé Unique a décidé de transférer à la Société Absorbante tous avoirs, passifs, droits, obligations et contrats de la Société suite à la dissolution sans liquidation de la Société, en considération de l'émission par la Société Absorbante à l'Associé Unique de la Société de cinquante-trois mille sept cent trente-huit (53.738) parts sociales d'une valeur nominale de vingt-cinq Euros (EUR 25) chacune, avec une prime d'émission de vingt-trois Euros (EUR 23).

Comme le transfert de tous les actifs et passifs à la Société Absorbante doit inclure les cinquante-trois mille sept cent cinq (53.705) parts sociales initiales détenues par la Société dans la Société Absorbante (the "Parts Sociales Initiales"), il est noté que la Société Absorbante doit, immédiatement après l'exécution de l'augmentation de capital susmentionnée, procéder à l'annulation immédiate des Parts Sociales de Formation, de sorte que le nombre total des parts sociales finalement détenues par l'Associé Unique de la Société dans la Société Absorbante après exécution de la fusion doit être réduit de cinquante-trois mille sept cent trente-huit (53.738) parts sociales d'une valeur nominale de vingt-cinq Euros (EUR 25) chacune.

Conformément à l'Article 266 de la Loi de 1915, Interaudit, agissant en sa qualité d'expert indépendant pour la Société, nommé suite à une résolution circulaire du conseil de gérance de la Société du 21 septembre 2007 et conformément à une décision du juge du tribunal d'arrondissement, a examiné dans son rapport écrit son plan de fusion et le ratio d'échange des parts sociales étant de 429,904 nouvelles parts sociales de la Société Absorbante en échange de 1 part sociale de la Société.

Le rapport de Interaudit a établi que:

"Sur la base de notre revue, rien n'est venu à notre attention qui pourrait nous faire croire que:

- Le ratio d'échange décrit dans le projet de fusion n'est pas pertinent et raisonnable;
- La méthode d'évaluation adoptée pour la détermination du ratio d'échange n'est pas appropriée aux circonstances."

Le rapport est annexé au présent acte.

Quatrième résolution

L'Associé Unique a noté que, sans préjudice de l'approbation du plan de fusion par la Société Absorbante, la Société sera dissoute sans liquidation et cessera d'exister conformément à l'Article 274 de la Loi de 1915 à partir du présent acte.

Cinquième résolution

L'Associé Unique a noté que la fusion prend effet, d'un point de vue comptable et fiscal, à partir du 1^{er} janvier 2007 sans préjudice des dispositions de l'Article 273 de la Loi de 1915 concernant les effets de la fusion vis-à-vis de tierces personnes.

Décharge est accordée aux gérants de la Société pour l'accomplissement de leur mandat jusqu'à ce jour.

Constatation

Le notaire soussigné constate, l'existence et la légalité des actes et des formalités de la fusion exécutées par la Société Absorbante et la Société, et le plan de fusion.

Dépenses

Les frais, dépenses, rémunérations ou charges sous quelques formes que ce soit, incombant à la Société en raison de cette fusion sont évalués à approximativement à 1.800.- Euros.

Déclaration

Le notaire soussigné qui comprend et parle la langue anglaise déclare qu'à la demande des comparants, le présent acte est dressé en langue anglaise suivi d'une traduction française. A la demande de ces mêmes personnes et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise fera foi.

Dont Acte, SUR QUOI le présent acte a été fait à Luxembourg, date qu'en tête du présent acte.

Après que lecture de l'acte a été faite à la personne comparante et dont le notaire connaît le nom, prénom, état civil et résidence, la personne pré mentionnée a signé le présent acte ensemble avec le notaire.

Signé: R. GALIOTTO, J. ELVINGER

Enregistré à Luxembourg A.C. le 17 décembre 2007. Relation LAC/2007/41077. Reçu douze euros (12,- €)

Le Receveur (signé): pr Raoul JUNGERS.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée aux fins de la publication au Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 04 JAN. 2008.

Joseph ELVINGER.

Référence de publication: 2009017491/211/214.

(090017856) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 février 2009.

PRE CO TEC S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4513 Niedercorn, 80, route de Bascharage.

R.C.S. Luxembourg B 77.825.

Le bilan au 31 décembre 2007 a été déposé au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2009017568/3571/12.

Enregistré à Luxembourg, le 30 janvier 2009, réf. LSO-DA10798. - Reçu 99,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090017394) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 février 2009.

Bel Canto Business Generators S.A. Soparfi, Société Anonyme.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 3A, rue Guillaume Kroll.

R.C.S. Luxembourg B 40.740.

Le bilan au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 janvier 2009.

Signature.

Référence de publication: 2009017571/717/12.

Enregistré à Luxembourg, le 6 janvier 2009, réf. LSO-DA01344. - Reçu 30,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090017961) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 février 2009.

TOPKAPI Investments Sàrl, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 47, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 101.626.

Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au Registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Topkapi Investments S.à r.l.
Julien François
Gérant

Référence de publication: 2009017569/1084/14.

Enregistré à Luxembourg, le 28 janvier 2009, réf. LSO-DA09571. - Reçu 30,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090017955) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 février 2009.

TOPKAPI Investments Sàrl, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 47, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 101.626.

Le bilan au 31 décembre 2007 a été déposé au Registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Topkapi Investments S.à r.l.
Julien François
Gérant

Référence de publication: 2009017570/1084/14.

Enregistré à Luxembourg, le 28 janvier 2009, réf. LSO-DA09575. - Reçu 30,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090017958) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 février 2009.

GELF Alsdorf (Lux) S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1720 Luxembourg, 8, rue Heine.

R.C.S. Luxembourg B 118.390.

Société constituée en date du 31 juillet 2006, selon acte dressé par-devant Maître Jacques DELVAUX, notaire de résidence à Luxembourg, enregistré à Luxembourg, le 4 août 2006, Volume 29CS, Folio 27, Case 2, publié au Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations no 1912 du 11 octobre 2006.

Le bilan au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour GELF Alsdorf (Lux) S.à r.l.
Lorna Ros
Un Mandataire

Référence de publication: 2009017895/6981/18.

Enregistré à Luxembourg, le 26 janvier 2009, réf. LSO-DA08617. - Reçu 26,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090017534) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 février 2009.

Sabella Investments Holding S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 3A, rue Guillaume Kroll.

R.C.S. Luxembourg B 111.702.

Le bilan au 31 décembre 2005 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 janvier 2009.

Signature.

Référence de publication: 2009017572/717/12.

Enregistré à Luxembourg, le 6 janvier 2009, réf. LSO-DA01104. - Reçu 24,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090017964) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 février 2009.

Sabella Investments Holding S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 3A, rue Guillaume Kroll.

R.C.S. Luxembourg B 111.702.

—
Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 janvier 2009.

Signature.

Référence de publication: 2009017573/717/12.

Enregistré à Luxembourg, le 6 janvier 2009, réf. LSO-DA01101. - Reçu 24,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090017966) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 février 2009.

SIPEF 1 SARL, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 47, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 77.015.

—
Le bilan au 31 décembre 2007 a été déposé au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour S.I.P.E.F. 1 S.à r.l.

Amicorp Luxembourg S.A.

Mandataire

Julien FRANCOIS

Administrateur

Référence de publication: 2009017581/1084/16.

Enregistré à Luxembourg, le 7 janvier 2009, réf. LSO-DA01806. - Reçu 28,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090017954) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 février 2009.

Sabella Investments Holding S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 3A, rue Guillaume Kroll.

R.C.S. Luxembourg B 111.702.

—
Le bilan au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 janvier 2009.

Signature.

Référence de publication: 2009017574/717/12.

Enregistré à Luxembourg, le 6 janvier 2009, réf. LSO-DA01095. - Reçu 24,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090017970) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 février 2009.

M & M, Société Anonyme.

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.

R.C.S. Luxembourg B 66.640.

—
Le bilan au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 janvier 2009.

Signature.

Référence de publication: 2009017575/534/12.

Enregistré à Luxembourg, le 29 janvier 2009, réf. LSO-DA10395. - Reçu 24,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090017946) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 février 2009.

Munich Real Estate S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.
R.C.S. Luxembourg B 115.017.

Le bilan au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 23 janvier 2009.

Signature.

Référence de publication: 2009017576/534/12.

Enregistré à Luxembourg, le 22 janvier 2009, réf. LSO-DA07382. - Reçu 18,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090017947) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 février 2009.

Amalya Immobilière S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.
R.C.S. Luxembourg B 107.202.

Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 23 janvier 2009.

Signature.

Référence de publication: 2009017578/534/12.

Enregistré à Luxembourg, le 22 janvier 2009, réf. LSO-DA07387. - Reçu 18,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090017948) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 février 2009.

Premier Estates, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.
R.C.S. Luxembourg B 107.541.

Le bilan au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 23 janvier 2009.

Signature.

Référence de publication: 2009017579/534/12.

Enregistré à Luxembourg, le 22 janvier 2009, réf. LSO-DA07378. - Reçu 18,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090017950) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 février 2009.

Lubna (Lux) S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-1720 Luxembourg, 8, rue Heinrich Heine.
R.C.S. Luxembourg B 129.396.

Société constituée en date du 28 juin 2007, selon acte dressé par-devant Maître Jean-Joseph WAGNER, notaire de résidence à Sanem, Luxembourg, enregistré à Esch-sur-Alzette, le 4 juillet et publié au Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations no 1707 du 11 août 2007 sous référence 200708/552/239/391.

Le bilan au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour Lubna (Lux) S.à r.l.

Lorna Ros

Un Mandataire

Référence de publication: 2009017897/6981/18.

Enregistré à Luxembourg, le 26 janvier 2009, réf. LSO-DA08636. - Reçu 24,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090017539) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 février 2009.

TCH Holding S. à r. l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.
R.C.S. Luxembourg B 97.140.

—
*Cette mention rectificative annule et remplace la version déposée antérieurement
le 14 octobre 2008 sous le N ° L080152088.04*

Le bilan au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 28 janvier 2009.

Signature.

Référence de publication: 2009017582/534/14.

Enregistré à Luxembourg, le 16 janvier 2009, réf. LSO-DA05593. - Reçu 18,0 euros.

Le Releveur (signé): G. Reuland.

(090017944) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 février 2009.

GraanFin Europa S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.
R.C.S. Luxembourg B 65.614.

—
Le bilan au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 19 janvier 2009.

Signature.

Référence de publication: 2009017583/534/12.

Enregistré à Luxembourg, le 14 janvier 2009, réf. LSO-DA04097. - Reçu 20,0 euros.

Le Releveur (signé): G. Reuland.

(090017918) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 février 2009.

Royal Logistics Holding S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1911 Luxembourg, 9, rue du Laboratoire.
R.C.S. Luxembourg B 48.252.

—
Le bilan au 30 décembre 2007 a été déposé au registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 29 janvier 2009.

Signature.

Référence de publication: 2009017584/534/12.

Enregistré à Luxembourg, le 27 janvier 2009, réf. LSO-DA09438. - Reçu 18,0 euros.

Le Releveur (signé): G. Reuland.

(090017921) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 février 2009.

Pinnacle Partners, Société à responsabilité limitée.**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.
R.C.S. Luxembourg B 116.457.

—
Les comptes annuels au 31 décembre 2006 ont été déposés au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

S G G S.A.

412F, route d'Esch, L-2086 Luxembourg

Un mandataire

Signatures

Référence de publication: 2009017627/795/16.

Enregistré à Luxembourg, le 29 janvier 2009, réf. LSO-DA10308. - Reçu 32,0 euros.

Le Releveur (signé): G. Reuland.

(090017299) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 février 2009.

Adepa Quantitative Investment Developments S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-5365 Munsbach, 6, Parc d'Activité Syrdall.

R.C.S. Luxembourg B 127.348.

L'an deux mil neuf, le seize janvier.

Pardevant Maître Martine DECKER, notaire de résidence à Hesperange;

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme "ADEPA QUANTITATIVE INVESTMENT DEVELOPMENTS S.A.", ayant son siège social à 19, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg,

constituée suivant acte reçu par le notaire instrumentant en date du 9 mars 2007, publié au Mémorial C Recueil Spécial des Sociétés et Associations, numéro 1228 du 21 juin 2007,

inscrite au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg sous le numéro B 127.348.

L'assemblée est ouverte à 16.30 heures sous la présidence de Monsieur Carlos Alberto MORALES LÓPEZ, administrateur de sociétés, demeurant professionnellement à L-5365 Schuttrange-Munsbach, 6, Parc d'Activités Syrdall.

Le président nomme secrétaire, Madame Iola PEREIRA PIRES, employée privée, demeurant professionnellement à L-5365 Schuttrange-Munsbach, 6, Parc d'Activités Syrdall.

L'assemblée choisit comme scrutateur, Monsieur Javier VALLS, employé privé, demeurant professionnellement à L-5365 Schuttrange-Munsbach, 6, Parc d'Activités Syrdall.

Le bureau ainsi constitué, le président expose et prie le notaire instrumentant d'acter:

I. L'ORDRE DU JOUR de l'assemblée est le suivant:

1.- Transférer le siège social de la société du 19, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg, au 6, Parc d'Activités Syrdall, L-5365 Schuttrange-Munsbach.

2.- Modifier l'article 2 alinéa 1 des statuts, comme suit:

" **Art. 2. (alinéa 1^{er})**. Le siège social de la Société est établi à Schuttrange-Munsbach, Grand-Duché de Luxembourg."

II: Les actionnaires présents ou représentés, les mandataires des actionnaires représentés et le nombre d'actions qu'ils détiennent sont renseignés sur une liste de présence. Cette liste de présence, après avoir été signée "ne varietur" par les actionnaires présents, les mandataires des actionnaires représentés ainsi que par les membres du bureau et le notaire instrumentant, restera annexée aux présentes, avec lesquelles elle sera enregistrée.

Resteront pareillement annexées aux présentes les procurations des actionnaires représentés, après avoir été signées "ne varietur" par les membres du bureau et le notaire instrumentant.

III: Il résulte de ladite liste de présences que l'intégralité du capital social est présente ou représentée à la présente assemblée.

IV: Le président constate que la présente assemblée est constituée régulièrement et peut valablement délibérer sur les points de l'ordre du jour. Les actionnaires présents ou représentés, reconnaissent et confirment les constatations faites par le président.

Le président soumet ensuite au vote des membres de l'assemblée les résolutions suivantes, qui après délibération, ont toutes été prises à l'unanimité des voix.

Première résolution

L'assemblée DECIDE de transférer le siège social de la société du 19, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg, au 6, Parc d'Activités Syrdall, L-5365 Schuttrange-Munsbach.

Deuxième résolution

L'assemblée DECIDE de modifier l'article 2 alinéa 1 des statuts de la société, qui aura désormais la teneur suivante:

" **Art. 2. (alinéa 1^{er})**. Le siège social de la Société est établi à Schuttrange-Munsbach, Grand-Duché de Luxembourg."

Plus rien ne figurant à l'ordre du jour, la présente assemblée a été clôturée à 16.45 heures.

Frais

Le montant des dépens, frais, rémunérations et charges de toutes espèces qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge à raison du présent acte s'élèvent approximativement à EUR 1.000,-

Dont acte, fait et passé à Hesperange, en l'étude du notaire instrumentant.

Date qu'en tête des présentes, avec la traduction en langue française.

En cas de divergence d'interprétation entre les deux textes, la version anglaise primera.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, connus du notaire instrumentant par noms, prénoms usuels, états et demeures, ils ont signé avec Nous, notaire, le présent acte.

Signé: Morales Lopez, Pereira Pires, Valls, M.Decker.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 22 janvier 2009. Relation: LAC/2009/2453. Reçu € 75.- (soixante-quinze euros)

Le Receveur (signé): Sandt.

POUR COPIE CONFORME, délivrée sur papier libre aux fins de publication au Mémorial.

Hesperange, le 28 janvier 2009.

Martine DECKER.

Référence de publication: 2009017458/241/59.

(090017681) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 février 2009.

F.I.S. Real Estate S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1340 Luxembourg, 1, place Winston Churchill.

R.C.S. Luxembourg B 69.309.

Le bilan au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 janvier 2009.

Signature.

Référence de publication: 2009017585/534/12.

Enregistré à Luxembourg, le 29 janvier 2009, réf. LSO-DA10258. - Reçu 18,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090017923) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 février 2009.

Foratec International Holding S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.

R.C.S. Luxembourg B 56.633.

Le bilan au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 janvier 2009.

Signature.

Référence de publication: 2009017586/534/12.

Enregistré à Luxembourg, le 19 janvier 2009, réf. LSO-DA05972. - Reçu 18,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090017924) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 février 2009.

Associated Consulting Engineers (Holdings) S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.

R.C.S. Luxembourg B 14.171.

Le bilan au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 janvier 2009.

Signature.

Référence de publication: 2009017587/534/12.

Enregistré à Luxembourg, le 29 janvier 2009, réf. LSO-DA10392. - Reçu 18,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090017926) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 février 2009.

Waldlaubersheim Logistics S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1720 Luxembourg, 8, rue Heinrich Heine.

R.C.S. Luxembourg B 125.622.

Société constituée en date du 20 mars 2007, selon acte dressé par-devant Maître Jean-Joseph WAGNER, notaire de résidence à Sanem, Luxembourg, enregistré à Esch sur Alzette, le 22 mars et publié au Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations no 1020 du 31 mai 2007 sous référence 2007047487/239/390.

Le bilan au 31 décembre 2007 a été déposé au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour Waldlaubersheim Logistics S.à r.l.

Lorna Ros

Un Mandataire

Référence de publication: 2009017899/6981/18.

Enregistré à Luxembourg, le 26 janvier 2009, réf. LSO-DA08653. - Reçu 26,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090017545) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 février 2009.

Bureau Greisch Luxembourg S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.

R.C.S. Luxembourg B 36.008.

Le bilan au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 janvier 2009.

Signature.

Référence de publication: 2009017588/534/12.

Enregistré à Luxembourg, le 29 janvier 2009, réf. LSO-DA10430. - Reçu 18,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090017928) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 février 2009.

Norrlanda Oil S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.

R.C.S. Luxembourg B 100.482.

Le bilan au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 janvier 2009.

Signature.

Référence de publication: 2009017589/534/12.

Enregistré à Luxembourg, le 27 janvier 2009, réf. LSO-DA09416. - Reçu 18,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090017932) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 février 2009.

Horlux 3 S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.

R.C.S. Luxembourg B 72.709.

Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 janvier 2009.

Signature.

Référence de publication: 2009017590/534/12.

Enregistré à Luxembourg, le 27 janvier 2009, réf. LSO-DA09435. - Reçu 20,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090017938) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 février 2009.

German Ground Lease Finance III S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1115 Luxembourg, 2, boulevard Konrad Adenauer.

R.C.S. Luxembourg B 141.523.

Extrait des résolutions adoptées lors de l'assemblée générale ordinaire du 20 octobre 2008

- Fiduciaire Patrick Sganzerla S.à.r.l., 17 rue des Jardiniers, L-1835 Luxembourg a été ajouté au Registre de Commerce le 20 octobre 2008.

- Le mandat du réviseur indépendant Fiduciaire Patrick Sganzerla S.à.r.l. prendra fin lors de l'assemblée générale annuelle qui se tiendra en l'année 2009 statuant sur les comptes annuels de 2008.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 Octobre 2008.

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2009017916/1463/18.

Enregistré à Luxembourg, le 26 janvier 2009, réf. LSO-DA08449. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090018155) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 février 2009.

Fontanina Holding S.A., Société Anonyme - Société de Gestion de Patrimoine Familial.

Siège social: L-8041 Strassen, 65, rue des Romains.

R.C.S. Luxembourg B 22.881.

L'an deux mille huit, le vingt-neuf décembre.

Par-devant Maître Alex WEBER, notaire de résidence à Bascharage.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme "FONTANINA HOLDING S.A." (numéro d'identité 1985 40 02 085), avec siège social à L-2163 Luxembourg, 23, avenue Monterey, inscrite au R.C.S.L. sous le numéro B 22.881, constituée suivant acte reçu par le notaire Gérard LECUIT, alors de résidence à Mersch, en date du 24 mai 1985, publié au Mémorial C, numéro 195 du 6 juillet 1985 et dont les statuts ont été modifiés suivant résolutions de l'assemblée générale statutaire des actionnaires tenue en date du 11 décembre 2001, dont un extrait a été publié au Mémorial C, numéro 715 du 7 juillet 2003.

L'assemblée est présidée par Monsieur Jean-Marie WEBER, employé privé, demeurant à Aix-sur-Cloie/Aubange (Belgique).

Le Président désigne comme secrétaire Madame Miranda JANIN, employée privée, demeurant à Belvaux.

L'assemblée désigne comme scrutateur Monsieur Léon RENTMEISTER, employé privé, demeurant à Dahl.

Le bureau ayant été ainsi constitué, le Président déclare et prie le notaire instrumentant d'acter ce qui suit:

I.- L'ordre du jour de l'assemblée est le suivant:

1) Transfert du siège social de L-2163 Luxembourg, 23, avenue Monterey, à L-8041 Strassen, 65, rue des Romains, avec effet au 29 décembre 2008.

2) Adoption par la société du statut de société de gestion de patrimoine familial ("SPF"), tel que défini par la loi du 11 mai 2007.

3) Adoption par la société d'une durée illimitée.

4) Modification de l'exercice social qui commencera désormais le 1^{er} janvier et se terminera le 31 décembre de chaque année.

5) Modification de la date de l'assemblée générale annuelle des actionnaires.

6) Refonte complète des statuts de la société afin de tenir compte des points qui précèdent et de la législation actuellement en vigueur.

7) Acceptation des démissions, en date du 29 décembre 2008, des administrateurs actuellement en fonction et décharge.

8) Acceptation de la démission, en date du 29 décembre 2008, du commissaire actuellement en fonction et décharge.

9) Nomination de Madame Ingrid HOOLANTS et des sociétés "A&C MANAGEMENT SERVICES, société à responsabilité limitée" et "TAXIOMA S. à r.l." comme nouveaux administrateurs de la société, à compter du 29 décembre 2008, jusqu'à l'assemblée générale statuant sur les comptes de 2010.

10) Nomination de Monsieur Paul JANSSENS comme nouveau commissaire aux comptes de la société, à compter du 29 décembre 2008, jusqu'à l'assemblée générale statuant sur les comptes de 2010.

11) Lecture des rapports de gestion et approbation des comptes et pertes et profits au 30 juin 2008. La société clôture l'exercice au 30 juin 2008 avec un total bilantaire de 474.306,55 EUR et un bénéfice de 7.075,36 EUR. L'assemblée décide de reporter le bénéfice.

II.- Les actionnaires présents ou représentés, les procurations des actionnaires représentés et le nombre d'actions qu'ils détiennent sont renseignés sur une liste de présence; cette liste de présence signée par les actionnaires, les mandataires des actionnaires représentés, le bureau et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte.

Les procurations des actionnaires représentés y resteront annexées de même.

III.- Tous les actionnaires étant présents ou représentés, l'assemblée est régulièrement constituée et peut valablement délibérer sur l'ordre du jour.

Ensuite l'assemblée, après délibération, a pris à l'unanimité les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée décide de transférer le siège social de L-2163 Luxembourg, 23, avenue Monterey, à L-8041 Strassen, 65, rue des Romains, avec effet au 29 décembre 2008.

Deuxième résolution

L'assemblée décide de remplacer le statut actuel de -holding- de la société au sens de la loi du 31 juillet 1929 par celui de société de gestion de patrimoine familial ("SPF"), tel que défini par la loi du 11 mai 2007 sur les SPF.

Troisième résolution

L'assemblée décide de conférer à la société une durée illimitée.

Quatrième résolution

L'assemblée décide de modifier l'exercice social qui commencera désormais le 1^{er} janvier et se terminera le 31 décembre de chaque année.

Exceptionnellement, l'exercice social en cours, ayant débuté le 1^{er} juillet 2008, se terminera le 31 décembre 2008.

Cinquième résolution

L'assemblée décide de modifier la date de l'assemblée générale annuelle des actionnaires qui sera désormais fixée au 2^{ème} mardi du mois de juin, à 14.00 heures, au siège social ou à tout autre endroit indiqué dans l'avis de convocation.

Sixième résolution

Afin de tenir compte des résolutions qui précèdent et de la législation actuellement en vigueur, l'assemblée décide de procéder à une refonte complète des statuts qui auront désormais la teneur suivante:

"Titre I^{er} . - Dénomination, Siège social, Objet, Durée

Art. 1^{er}. Il existe une société anonyme, société de gestion de patrimoine familial, en abrégé "SPF", sous la dénomination de "FONTANINA HOLDING S.A."

Art. 2. Le siège de la société est établi à Strassen.

Au cas où des événements extraordinaires d'ordre politique ou économique, de nature à compromettre l'activité normale au siège social ou la communication aisée de ce siège avec l'étranger se produiront ou seront imminents, le siège social pourra être déclaré transféré provisoirement à l'étranger, ou dans toute autre localité du Grand-Duché de Luxembourg, jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales.

La décision n'aura aucun effet sur la nationalité de la société. Pareille déclaration de transfert du siège sera faite et portée à la connaissance des tiers par l'organe de la société qui se trouvera le mieux placé à cet effet dans les circonstances données.

Art. 3. La société est constituée pour une durée indéterminée.

Art. 4. La société a pour objet exclusif, à l'exclusion de toute activité commerciale, l'acquisition, la détention, la gestion et la réalisation d'une part d'instruments financiers au sens de la loi du 5 août 2005 sur les contrats de garantie financière et d'autre part d'espèces et d'avoirs de quelque nature que ce soit détenus en compte.

Par instruments financiers au sens de la loi du 5 août 2005 sur les contrats de garantie financière il convient d'entendre (a) toutes les valeurs mobilières et autres titres, y compris notamment les actions et les autres titres assimilables à des actions, les parts de sociétés et d'organismes de placement collectif, les obligations et les autres titres de créance, les certificats de dépôt, bons de caisse et les effets de commerce, (b) les titres conférant le droit d'acquérir des actions, obligations ou autres titres par voie de souscription, d'achat ou d'échange, (c) les instruments financiers à terme et les titres donnant lieu à un règlement en espèces (à l'exclusion des instruments de paiement), y compris les instruments du marché monétaire, (d) tous autres titres représentatifs de droits de propriété, de créances ou de valeurs mobilières; (e) tous les instruments relatifs à des sous-jacents financiers, à des indices, à des matières premières, à des matières précieuses, à des denrées, métaux ou marchandises, à d'autres biens ou risques, (f) les créances relatives aux différents éléments énumérés sub a) à e) ou les droits sur ou relatifs à ces différents éléments, que ces instruments financiers soient matérialisés ou dématérialisés, transmissibles par inscription en compte ou tradition, au porteur ou nominatifs, endossables ou non-endossables et quelque soit le droit qui leur est applicable.

D'une façon générale, la société peut prendre toutes mesures de surveillance et de contrôle et effectuer toute opération ou transaction qu'elle considère nécessaire ou utile pour l'accomplissement et le développement de son objet social de la manière la plus large, à condition que la société ne s'immisce pas dans la gestion des participations qu'elle détient, tout en restant dans les limites de la loi sur les SPF.

Titre II. - Capital, Actions

Art. 5. Le capital social est fixé à soixante-quatorze mille trois cent soixante-huit euros six cents (€ 74.368,06.-), divisé en trois mille (3.000) actions sans désignation de valeur nominale.

Les actions de la société peuvent être créées au choix du propriétaire, en titres unitaires ou en titres représentatifs de plusieurs actions.

Les actions sont nominatives ou au porteur, au choix du propriétaire.

Les actions ne peuvent être détenues que par des investisseurs éligibles tels que définis à l'article 3 de la loi sur les sociétés de gestion de patrimoine familial ("SPF").

La société peut, dans la mesure où, et aux conditions auxquelles la loi le permet, racheter ses propres actions.

Titre III. - Administration

Art. 6. La société est administrée par un conseil composé de trois membres au moins, actionnaires ou non, nommés pour un terme qui ne peut excéder six ans, par l'assemblée générale des actionnaires, et toujours révocables par elle.

Si la société est établie par un actionnaire unique ou si à l'occasion d'une assemblée générale des actionnaires, il est constaté que la société a seulement un actionnaire restant, la composition du conseil d'administration pourra être limitée à un (1) membre, jusqu'à l'assemblée générale ordinaire suivant la constatation de plus d'un actionnaire.

Le nombre des administrateurs ainsi que leur rémunération et la durée de leur mandat sont fixés par l'assemblée générale de la société.

Art. 7. Le conseil d'administration peut choisir parmi ses membres un président.

Le conseil d'administration se réunit sur la convocation du président, aussi souvent que l'intérêt de la société l'exige. Il doit être convoqué chaque fois que deux administrateurs le demandent.

Art. 8. Le conseil d'administration est investi des pouvoirs les plus étendus pour faire tous actes d'administration et de disposition qui rentrent dans l'objet social. Il a dans sa compétence tous les actes qui ne sont pas réservés expressément par la loi et les statuts à l'assemblée générale. Il est autorisé à verser des acomptes sur dividendes aux conditions prévues par la loi.

Art. 9. Vis-à-vis des tiers la société est engagée en toutes circonstances, en cas d'administrateur unique, par la signature individuelle de cet administrateur, et en cas de pluralité d'administrateurs, par la signature conjointe de deux administrateurs, à moins que des décisions spéciales n'aient été prises concernant la signature autorisée en cas de délégation de pouvoirs ou de procurations données par le conseil d'administration conformément à l'article 10 des présents statuts.

Art. 10. Le conseil d'administration peut déléguer la gestion journalière de la société à un ou plusieurs administrateurs qui prendront la dénomination d'administrateurs-délégués.

Il peut aussi confier la direction de l'ensemble ou de telle partie ou branche spéciale des affaires sociales à un ou plusieurs directeurs, et donner des pouvoirs spéciaux pour des affaires déterminées à un ou plusieurs fondés de pouvoirs, choisis dans ou hors son sein, actionnaires ou non.

Art. 11. Les administrateurs ne contractent aucune obligation personnelle relativement aux engagements de la société.

La société devra indemniser tout administrateur ou mandataire et ses héritiers, exécutant et administrant, contre tous dommages ou compensations devant être payés par lui ainsi que les dépenses ou les coûts raisonnablement engagés par lui, en conséquence ou en relation avec toute action, procès ou procédures à propos desquelles il pourrait être partie en raison de sa qualité ou ancienne qualité d'administrateur ou mandataire de la société, ou, à la requête de la société, de toute autre société où la société est un actionnaire/associé ou un créancier et par quoi il n'a pas droit à être indemnisé, sauf si cela concerne des questions à propos desquelles il sera finalement déclaré impliqué dans telle action, procès ou procédures en responsabilité pour négligence grave, fraude ou mauvaise conduite préméditée.

Dans l'hypothèse d'une transaction, l'indemnisation sera octroyée seulement pour les points couverts par l'accord et pour lesquels la société a été avertie par son avocat que la personne à indemniser n'a pas commis une violation de ses obligations telle que décrite ci-dessus. Les droits d'indemnisation ne devront pas exclure d'autres droits auxquels tel administrateur ou mandataire pourrait prétendre.

Art. 12. Les actions judiciaires, tant en demandant qu'en défendant, sont suivies au nom de la société par le conseil d'administration, poursuites et diligences de son président ou d'un administrateur délégué à ces fins.

Titre IV. - Surveillance

Art. 13. La société est surveillée par un ou plusieurs commissaires nommés par l'assemblée générale, qui fixe leur nombre et leur rémunération, ainsi que la durée de leur mandat, qui ne peut excéder six ans.

Titre V. - Assemblée générale

Art. 14. L'assemblée générale annuelle se réunit de plein droit le deuxième mardi du mois de juin, à 14:00 heures au siège social ou à tout autre endroit à désigner par les convocations.

Si ce jour est un jour férié légal, l'assemblée générale a lieu le premier jour ouvrable suivant.

Titre VI. - Année sociale, Répartition des bénéfices

Art. 15. L'année sociale commence le 1^{er} janvier et finit le 31 décembre de chaque année.

Art. 16. L'excédent favorable du bilan, défalcation faite des charges sociales et des amortissements, forme le bénéfice net de la société. Sur ce bénéfice, il est prélevé cinq pour cent (5%) pour la formation du fonds de réserve légale; ce prélèvement cesse d'être obligatoire lorsque la réserve aura atteint le dixième du capital social, mais devrait toutefois être repris jusqu'à entière reconstitution, si à un moment donné et pour quelque cause que ce soit, le fonds de réserve avait été entamé.

Le solde est à la disposition de l'assemblée générale.

Titre VII. - Dissolution, Liquidation

Art. 17. La société peut être dissoute par décision de l'assemblée générale.

Lors de la dissolution de la société, la liquidation s'effectuera par les soins d'un ou de plusieurs liquidateurs, personnes physiques ou morales, nommés par l'assemblée générale qui détermine leurs pouvoirs et leurs émoluments.

Titre VIII. - Dispositions générales

Art. 18. Tout ce qui n'est pas expressément réglementé par les présents statuts sera déterminé en concordance avec la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée ainsi qu'avec la loi du 11 mai 2007 relative à la création d'une société de gestion de patrimoine familial ("SPF")."

Septième résolution

L'assemblée décide d'accepter les démissions des sociétés à responsabilité limitées "FINDI S. à r.l.", "MADAS S. à r.l." et LOUV S. à r.l." comme administrateurs de la société, à compter du 29 décembre 2008 et de leur accorder décharge pour l'exercice de leurs mandats.

Huitième résolution

L'assemblée décide d'accepter la démission de la société anonyme "FIN-CONTROLE S.A." comme commissaire aux comptes de la société, à compter du 29 décembre 2008 et de lui accorder décharge pour l'exercice de son mandat.

Neuvième résolution

L'assemblée décide de nommer comme nouveaux administrateurs de la société, à compter du 29 décembre 2008:

a) Madame Ingrid HOOLANTS, administrateur de sociétés, née à Vilvorde (Belgique), le 28 novembre 1968, demeurant professionnellement à L-8041 Strassen, 65, rue des Romains.

b) la société à responsabilité limitée "A&C MANAGEMENT SERVICES, société à responsabilité limitée", ayant son siège social à L-8041 Strassen, 65, rue des Romains, inscrite au R.C.S.L. sous le numéro B 127.330.

c) la société à responsabilité limitée "TAXIOMA s. à r.l.", ayant son siège social à L-8041 Strassen, 65, rue des Romains, inscrite au R.C.S.L. sous le numéro B 128.542.

Leurs mandats viendront à expiration à l'issue de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes de 2010.

Monsieur Cyril LAMORLETTE, expert-comptable et réviseur d'entreprises, né à Metz (France), le 1^{er} septembre 1974, demeurant à L-8283 Kehlen, 12, rue Schaarfeneck est désigné représentant permanent de la société "A&C MANAGEMENT SERVICES, société à responsabilité limitée" préqualifiée.

Madame Ingrid HOOLANTS, prénommée, est désignée représentante permanente de la société "TAXIOMA s. à r.l." préqualifiée.

Dixième résolution

L'assemblée décide de nommer Monsieur Paul JANSSENS, employé privé, né à Lier (Belgique), le 23 février 1963, demeurant à L-5692 Elvange, 2, rue des Prés, comme nouveau commissaire aux comptes de la société, à compter du 29 décembre 2008.

Son mandat viendra à expiration à l'issue de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes de 2010.

Onzième résolution

L'assemblée approuve les comptes annuels au 30 juin 2008, sur la base du bilan et du compte de pertes et profits établis par le nouveau conseil d'administration.

Une copie desdits bilan et compte de pertes et profits, après avoir été signée "ne varietur" par les membres du bureau et le notaire instrumentant, demeurera annexée aux présentes pour être enregistrée avec elles.

Douzième résolution

L'assemblée constate que la société clôture l'exercice au 30 juin 2008 avec un total bilantaire de 474.306,55 EUR et un bénéfice de 7.075,36 EUR. Elle décide de reporter ledit bénéfice.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance fut ensuite levée.

18475

Frais

Les frais, dépenses, rémunérations et charges sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société à raison des présentes, s'élèvent approximativement à mille cent euros (€ 1.100.-).

DONT ACTE, fait et passé à Bascharage en l'étude, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite à l'assemblée, les membres du bureau, tous connus du notaire par leurs noms, prénoms usuels, états et demeures, ont signé avec Nous notaire le présent acte, aucun autre actionnaire n'ayant demandé à signer.

Signé: J.M. WEBER, JANIN, RENTMEISTER, A. WEBER.

Enregistré à Capellen, le 5 janvier 2009. Relation: CAP/2009/55. Reçu douze euros (12.-).

Le Receveur (signé): NEU.

Pour expédition conforme, délivrée à la société à sa demande, sur papier libre, aux fins de publication au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

Bascharage, le 29 janvier 2009.

Alex WEBER.

Référence de publication: 2009017499/236/215.

(090018086) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 février 2009.

Horlux 2 S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.

R.C.S. Luxembourg B 72.708.

Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 janvier 2009.

Signature.

Référence de publication: 2009017591/534/12.

Enregistré à Luxembourg, le 27 janvier 2009, réf. LSO-DA09448. - Reçu 20,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090017941) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 février 2009.

Horlux 1 S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.

R.C.S. Luxembourg B 72.707.

Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 janvier 2009.

Signature.

Référence de publication: 2009017592/534/12.

Enregistré à Luxembourg, le 27 janvier 2009, réf. LSO-DA09444. - Reçu 20,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090017943) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 février 2009.

Société de Participations Champenoises S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1145 Luxembourg, 180, rue des Aubépines.

R.C.S. Luxembourg B 34.436.

Les comptes annuels au 31 décembre 2007 ont été déposés au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 janvier 2009.

Pour SOCIETE DE PARTICIPATIONS CHAMPENOISES S.A., Société anonyme holding

Experta Luxembourg, Société anonyme

Mireille WAGNER / Catherine DAY-ROYEMANS

Référence de publication: 2009017593/1017/15.

Enregistré à Luxembourg, le 27 janvier 2009, réf. LSO-DA08959. - Reçu 24,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090017890) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 février 2009.

Unik Equity Investment S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1145 Luxembourg, 180, rue des Aubépines.

R.C.S. Luxembourg B 118.077.

Les comptes annuels au 31 décembre 2007 ont été déposés au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 janvier 2009.

Pour UNIK EQUITY INVESTMENT S.A., Société anonyme

Experta Luxembourg, Société anonyme

Mireille WAGNER / Catherine DAY-ROYEMANS

Référence de publication: 2009017594/1017/15.

Enregistré à Luxembourg, le 27 janvier 2009, réf. LSO-DA08955. - Reçu 24,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090017893) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 février 2009.

Euro Taiwan Invest S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1145 Luxembourg, 180, rue des Aubépines.

R.C.S. Luxembourg B 78.381.

Les comptes annuels au 31 décembre 2007 ont été déposés au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 janvier 2009.

Pour EURO TAIWAN INVEST S.A., Société anonyme

Experta Luxembourg, Société anonyme

Mireille WAGNER / Catherine DAY-ROYEMANS

Référence de publication: 2009017595/1017/15.

Enregistré à Luxembourg, le 27 janvier 2009, réf. LSO-DA08892. - Reçu 26,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090017897) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 février 2009.

Milort S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1145 Luxembourg, 180, rue des Aubépines.

R.C.S. Luxembourg B 130.452.

Les comptes annuels au 30 juin 2008 ont été déposés au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 janvier 2009.

Pour MILORT S.A., Société anonyme

Experta Luxembourg, Société anonyme

Mireille WAGNER / Catherine DAY-ROYEMANS

Référence de publication: 2009017596/1017/15.

Enregistré à Luxembourg, le 27 janvier 2009, réf. LSO-DA08890. - Reçu 26,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090017903) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 février 2009.

Sobialux S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1420 Luxembourg, 117, avenue Gaston Diderich.

R.C.S. Luxembourg B 134.556.

Extrait de l'assemblée générale extraordinaire du 8 janvier 2009

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires, tenue en date du 8 janvier 2009:

L'assemblée a accepté la démission de sa fonction d'administrateur avec effet au 1^{er} janvier 2009 de Mademoiselle Laure RAFFAELLI, employée privée, demeurant professionnellement à Luxembourg

L'assemblée a nommé 1 nouvel administrateur:

- Rodica TARAN, employée privée, demeurant professionnellement au 117 avenue Gaston Diderich L-1420 Luxembourg

Le mandat du nouvel administrateur débutera le 1^{er} janvier 2009 et prendra fin lors de l'assemblée générale ordinaire de 2013.

Suite à ces modifications, le Conseil d'administration est désormais composé comme suit:

Monsieur Sébastien THIBAL, administrateur et administrateur délégué,

Madame Rodica TARAN, administrateur,

Monsieur Michel THIBAL, administrateur.

Signature

Le mandataire

Référence de publication: 2009017911/8353/24.

Enregistré à Luxembourg, le 26 janvier 2009, réf. LSO-DA08238. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090018059) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 février 2009.

Mikhael Equity Partners S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1145 Luxembourg, 180, rue des Aubépines.

R.C.S. Luxembourg B 122.700.

Les comptes annuels au 31 décembre 2007 ont été déposés au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 janvier 2009.

Pour MIKHAEL EQUITY PARTNERS S.A., Société anonyme

Experta Luxembourg, Société anonyme

Mireille WAGNER / Catherine DAY-ROYEMANS

Référence de publication: 2009017597/1017/15.

Enregistré à Luxembourg, le 27 janvier 2009, réf. LSO-DA08880. - Reçu 22,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090017906) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 février 2009.

Finance Estate S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1145 Luxembourg, 180, rue des Aubépines.

R.C.S. Luxembourg B 25.520.

Les comptes annuels au 31 décembre 2007 ont été déposés au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 janvier 2009.

Pour FINANCE ESTATE S.A., Société anonyme holding

Experta Luxembourg, Société anonyme

Mireille WAGNER / Catherine DAY-ROYEMANS

Référence de publication: 2009017599/1017/15.

Enregistré à Luxembourg, le 27 janvier 2009, réf. LSO-DA08885. - Reçu 24,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090017908) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 février 2009.

Performance Industrie Luxembourg SA, Société Anonyme.

Siège social: L-1420 Luxembourg, 117, avenue Gaston Diderich.

R.C.S. Luxembourg B 81.286.

Extrait de l'assemblée générale extraordinaire du 8 janvier 2009

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires, tenue en date du 8 janvier 2009:

L'assemblée a accepté la démission de sa fonction d'administrateur avec effet au 1^{er} janvier 2009 de Mademoiselle Laure RAFFAELLI, employée privée, demeurant professionnellement à Luxembourg

L'assemblée a nommé 1 nouvel administrateur:

- Rodica TARAN, employée privée, demeurant professionnellement au 117 avenue Gaston Diderich L-1420 Luxembourg

Le mandat du nouvel administrateur débutera le 1^{er} janvier 2009 et prendra fin lors de l'assemblée générale ordinaire de 2013.

Suite à ces modifications, le Conseil d'administration est désormais composé comme suit:

Monsieur Sébastien THIBAL, administrateur et administrateur délégué,

Madame Rodica TARAN, administrateur,

Monsieur Michel THIBAL, administrateur.

Signature

Le mandataire

Référence de publication: 2009017912/8353/24.

Enregistré à Luxembourg, le 26 janvier 2009, réf. LSO-DA08236. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090018063) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 février 2009.

GraanFin Europa S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.

R.C.S. Luxembourg B 65.614.

Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 janvier 2009.

Signature.

Référence de publication: 2009017601/534/12.

Enregistré à Luxembourg, le 14 janvier 2009, réf. LSO-DA04096. - Reçu 18,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090017916) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 février 2009.

Haus Vun Der Energie - Maison de l'Energie asbl, Association sans but lucratif.

Siège social: L-4394 Pontpierre, 2A, rue de l'Ecole.

R.C.S. Luxembourg F 7.850.

STATUTS

Entre:

- 1) Monsieur Charles Hames, demeurant à L-8354 Garnich, de nationalité luxembourgeoise
- 2) Monsieur Mike Hein, demeurant à L-6660 Born, de nationalité luxembourgeoise
- 3) Monsieur Carlo Hein, demeurant à L-6686 Merttert, de nationalité luxembourgeoise
- 4) Monsieur Guy Stamet, demeurant à L-3316 Bergem, de nationalité luxembourgeoise

Art. 1^{er}. Dénomination, Siège. L'association sans but lucratif porte la dénomination: HAUS VUN DER ENERGIE - MAISON DE L'ENERGIE asbl.

Sa durée est illimitée.

Elle a son siège à Pontpierre, 2A, rue de l'Ecole.

Art. 2. Objet. Le développement durable, c'est répondre aux besoins des générations actuelles en tenant compte des besoins des générations futures. Pour y parvenir, il est essentiel de s'investir dans l'utilisation et la production rationnelle de l'énergie.

L'association a pour objet de supporter la promotion et la sensibilisation à l'application des meilleures techniques disponibles dans le domaine de la production et de la gestion d'énergies de tout genre. L'association contribue par son activité à la réalisation et l'accessibilité économique du bien immeuble à émission zéro.

A cette fin, l'association entretient des relations suivies avec les administrations, les institutions et autres acteurs compétents dans le domaine.

Art. 3. Exercice social. L'exercice social coïncide avec l'année civile. L'année de la constitution commencera à partir de la publication des statuts au Mémorial et l'exercice se terminera au 31 décembre 2009.

Art. 4. Membres

4.1. Peut devenir membre actif de l'association toute personne physique ou morale active dans le domaine de l'énergétique de biens immeubles pour laquelle les 3 piliers du développement durable, l'environnement social, économique et écologique, représentent des valeurs essentielles et dont la branche d'activité n'est pas encore représentée parmi les membres actifs existants.

Peut devenir membre honoraire de l'association toute personne physique ou morale pour laquelle les 3 piliers du développement durable, l'environnement social, économique et écologique, représentent des valeurs essentielles. Tout membre de l'association exprime ouvertement son engagement dans le développement durable et confirme par ses actes son rôle socialement, économiquement et écologiquement responsable.

Toute personne ou société désirant devenir membre actif de l'association doit présenter une demande d'adhésion écrite au conseil d'administration. Le conseil d'administration procède à l'examen de la demande et s'entoure de tous les éléments d'application nécessaires pour prendre sa décision. Le conseil d'administration décide souverainement et n'est pas obligé de faire connaître les motifs pour lesquels l'adhésion aura, le cas échéant, été refusée.

Toute personne ou société désirant devenir membre honoraire de l'association peut poser sa demande à l'aide d'un formulaire mis à disposition par le secrétariat de l'association. Le conseil d'administration procède à l'examen de la demande et s'entoure de tous les éléments d'application nécessaires pour prendre sa décision. Le conseil d'administration décide souverainement et n'est pas obligé de faire connaître les motifs pour lesquels l'adhésion aura, le cas échéant, été refusée.

Le nombre minimum des membres actifs est de trois.

4.2. Tout membre actif peut quitter l'association en adressant par lettre recommandée sa démission au conseil d'administration.

Est réputé démissionnaire, le membre qui, après mise en demeure lui envoyée par lettre recommandée, ne s'est pas acquitté endéans les 8 jours de sa cotisation. Tout membre peut-être exclu par l'assemblée générale qui statuera à la majorité des 2/3 des voix des membres actifs:

- En cas de condamnation déshonorante
- En cas d'infraction grave aux statuts
- En cas de manquement important à ses obligations envers l'association.

Art. 5. Assemblée générale

5.1. Seul les membres actifs ont un droit de vote qu'ils peuvent faire valoir lors des assemblées générales contribuant à des résolutions.

5.2. L'assemblée générale a tous les pouvoirs que la loi ou les présents statuts n'ont pas attribués à un autre organe de l'association.

Elle se réunit au mois de mai, sur convocation du président, adressée quinze jours à l'avance par lettre circulaire à tous les membres actifs ensemble avec l'ordre du jour. Les résolutions de l'assemblée générale seront portées à la connaissance de tous les membres par lettre circulaire.

5.3. Les résolutions pourront être prises en dehors de l'ordre du jour à condition toutefois que l'assemblée générale y consente à la majorité des deux tiers des membres actifs présents.

Art. 6. Administration

6.1. L'association est gérée par un conseil d'administration de 5 membres actifs au maximum, élus par l'assemblée générale.

Ils sont nommés par l'assemblée générale à la majorité des votes valablement émis.

La durée de leur mandat est de trois ans.

Ils désignent entre eux, à la simple majorité, ceux qui exerceront les fonctions de président, secrétaire et trésorier.

Leurs pouvoirs sont ceux résultant de la loi et des présents statuts.

Les membres actifs sont rééligibles.

Le conseil d'administration se réunit chaque fois que les intérêts de l'association l'exigent. De même, le conseil doit se réunir à la demande des deux tiers de ses membres actifs ou à la demande de son président. Les membres du conseil sont convoqués par simple lettre.

6.2. La signature des deux membres du conseil, dont obligatoirement celle du président ou du vice-président, engage l'association.

6.3. Le conseil d'administration peut sous sa responsabilité déléguer pour des affaires particulières ses pouvoirs à un de ses membres actifs ou à un tiers.

Art. 7. Droit d'entrée

7.1. Le droit d'entrée minimal est de 250 euros pour les membres actifs.

7.2. Le conseil d'administration propose tous les ans à l'assemblée générale le montant du droit d'entrée à verser par les nouveaux membres actifs ainsi que la cotisation annuelle qui ne pourra pas dépasser les 100 euros.

7.3. Les membres honoraires doivent verser une cotisation annuelle minimale de 25 euros non limitée vers le haut.

Art. 8. Mode d'établissement des comptes. Le conseil d'administration établit le compte des recettes et des dépenses de l'exercice social et le soumet pour approbation à l'assemblée générale annuelle ensemble avec un projet de budget de l'exercice suivant.

Art. 9. Modification des statuts

9.1. L'assemblée générale ne peut valablement délibérer sur les modifications à apporter aux statuts que si celles-ci sont expressément indiquées dans l'avis de convocation et si l'assemblée réunit au moins les deux tiers des membres actifs.

9.2. Les modifications des statuts ainsi que leur publication s'opèrent conformément aux articles 8 et 9 de la loi du 21 avril 1928.

Art. 10. Dissolution et liquidation de l'association

10.1. La dissolution de l'association s'opère conformément aux articles 20 et 22 de la loi du 21 avril 1928.

10.2. Dans le cas où l'association venait à être dissoute, son patrimoine serait versé, après apurement du passif à une association désignée par l'assemblée générale et poursuivant un but similaire ou, à défaut, d'une association caritative.

En cas de dissolution judiciaire de l'association, la décision sur l'affectation du patrimoine net appartiendra à l'assemblée générale à convoquer par le ou les liquidateurs.

Art. 11. Pour toutes les matières non réglées par les présents statuts, il est fait référence à la loi du 21 avril 1928, telle que modifiée sur les associations sans but lucratif et les établissements d'utilité publique.

Pontpierre, le 1^{er} décembre 2008.

Signature.

Référence de publication: 2009017532/680/104.

Enregistré à Luxembourg, le 21 janvier 2009, réf. LSO-DA07198. - Reçu 18,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090018060) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 février 2009.

WATTENWIL S.A., société anonyme holding.

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.

R.C.S. Luxembourg B 88.110.

Le bilan au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 janvier 2009.

Signature.

Référence de publication: 2009017602/534/12.

Enregistré à Luxembourg, le 21 novembre 2008, réf. LSO-CW07462. - Reçu 18,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090017849) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 février 2009.

Meter Holding Corporation S.A., Société Anonyme (en liquidation).

Siège social: L-1150 Luxembourg, 291, route d'Arlon.

R.C.S. Luxembourg B 93.040.

Les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2007 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 janvier 2009.

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2009017603/1035/15.

Enregistré à Luxembourg, le 28 janvier 2009, réf. LSO-DA09974. - Reçu 30,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090017306) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 février 2009.
